

Toute l'actualité de votre commune

LA ROMAGNE

Bulletin Municipal

2026



La Romagne illuminée



Balade Littéraire de la
Bibliothèque



Rencontre
Interprofessionnelle



Repas des Aînés



Spectacle DA PONCE
Trio Electro-Pop



Aménagement Rue de Bel Air



Char de la Kermesse des écoles



Conseil Municipal des Enfants



Inauguration cadastrale à l'église



Inauguration de la Maison Médicale



Installation de panneaux photovoltaïques
Parking des Ecoliers

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

P.3

VIE MUNICIPALE

P.4

VIE ÉDUCATIVE

P.13

VIE ASSOCIATIVE

P.15

VIE ASSOCIATIVE - SPORTS

P.21

INFOS DIVERSES

P.27

LA MAIRIE INFORME

P.29

MÉMÉTO - PLAN DE LA VILLE P.33

L'AGENDA

P.36



Chères Romagnonnes, Chers Romagnons,
Alors que nous entamons cette nouvelle année 2026, je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. Que cette année soit riche en projets, en rencontres et en moments de partage au sein de notre commune. L'année écoulée a été marquée par de nombreuses actions concrètes et initiatives qui témoignent de notre dynamisme collectif.

Le recensement de la population, auquel je remercie chacun d'avoir participé, nous permet aujourd'hui d'adapter au mieux nos services et de préparer l'avenir. Le nombre d'habitants augmente, nous sommes 2126 habitants. Vous avez peut-être lu les journaux avec ce titre « LA ROMAGNE PREND LA TETE DU CLASSEMENT » La palme de la commune la plus dynamique du Choletais revient à LA ROMAGNE avec une hausse annuelle moyenne de + 1,3 % d'habitants entre 2017 et 2023.

L'exposition sur le cadastre inaugurée le 28 février grâce à l'investissement précieux de la commission « Notre Romagne » a rencontré un vif succès. Je remercie les bénévoles de la commission ainsi que ceux de la commission travaux du patrimoine pour leur travail continu, notamment pour la taille du vallon et l'entretien des abords du calvaire Peltière, qui contribuent à la préservation de notre cadre naturel et historique.

De nombreux travaux ont amélioré notre quotidien: la mise en séparatif des eaux usées et pluviales, l'adduction d'eau, la réfection de la voirie et le remplacement des candélabres dans la rue de Bel Air la réfection des chaussées et trottoirs au bordage Fontaine, chemin de Gadouard, allée des Aubépines, rue Nationale et les Venelles; changement du portail d'accès à la périscolaire; la réfection du carrelage et de la cuisine de la salle Bel Air, ainsi que la réfection des plafonds de la salle des sports et de la salle polyvalente, changement porte de l'église, éclairage du sentier des grenouilles.

D'autres interventions ont concerné les travaux au 70 rue Nationale, l'aménagement du parking des écoliers avec installation d'ombraries, ainsi que l'installation d'un défibrillateur à la salle Bel Air pour garantir la sécurité de tous. Nous avons aussi accueilli chaleureusement les nouveaux Romagnons qui ont choisi de s'installer parmi nous, ainsi que célébré la naissance des bébés qui viennent enrichir notre commune.

La Maison de Santé a officiellement ouvert ses portes en avril dernier. Ce nouvel équipement de santé rassemble plusieurs professionnels (infirmière, sage-femme, kinésithérapeute, orthophoniste et ostéopathe) afin de faciliter l'accès aux soins pour tous les habitants. La Maison de Santé et la pharmacie offrent un espace moderne et convivial. Afin de faciliter l'entretien de nos espaces verts, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse, d'un robot tondeuse et d'une remorque, outils indispensables au travail de nos agents municipaux.

Un rideau a été installé à la bibliothèque ainsi qu'une boîte à livres. Ce nouvel équipement permet à chacun de déposer librement les livres, sans contrainte d'horaires.

Les rencontres interprofessionnelles ont permis de renforcer le dialogue entre artisans, commerçants, agriculteurs, professionnels et élus, favorisant ainsi le dynamisme économique local.

Je suis également heureuse de vous annoncer que l'implantation prochaine du City Park offrira un nouvel espace de loisirs et de convivialité pour tous, renforçant encore la qualité de vie dans notre commune.

Par ailleurs, la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle de notre agglomération sera officiellement votée en février. Ce document essentiel guidera l'aménagement et le développement harmonieux de notre territoire dans les années à venir.

La commune est fière de soutenir le Conseil Municipal des Enfants, une instance qui permet à nos jeunes citoyens de s'impliquer activement dans la vie locale. Composé d'élèves des classes de CM1 et CM2, le Conseil Municipal des Enfants donne la parole aux enfants pour qu'ils puissent proposer des idées, participer à des projets et mieux comprendre le fonctionnement de la démocratie municipale. Cette année, les jeunes élus ont travaillé sur plusieurs initiatives, comme le city-park, les déchets, un projet d'envoi de fournitures scolaires au Liban, et participé à divers évènements communaux.

Enfin, je tiens à souligner l'installation de la flamme olympique à la gare routière, réalisée par les entreprises Talon et Moreau, symbole fort d'énergie et de rassemblement.

À l'approche des élections municipales de 2026, je vous invite à participer pleinement à ce moment démocratique important pour notre avenir commun. L'équipe municipale reste pleinement engagée à poursuivre son action avec sérieux, proximité et transparence.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la préparation de ce bulletin municipal, permettant ainsi de vous tenir informés de la vie de notre commune.

Je vous souhaite une très bonne lecture et vous remercie pour votre confiance, votre implication et votre attachement à notre « ROMAGNE ».



*Je vous souhaite à toutes et à tous
une excellente année 2026.*

Le Maire, Josette GUITTON

CONSEIL DU 24 OCTOBRE 2025

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

Madame le Maire décide d'ajouter un point 9 bis - Lotissement Domaine de la Croix des Rouleaux 3 – Vente du lot n° 45

1 - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Suite à la réunion du 26 septembre 2025, la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) a établi un rapport devant être approuvé par les Conseils Municipaux, comme le prévoit le code général des impôts.

Ce rapport porte sur les ajustements des attributions de compensation relatives à la mutualisation des personnels de la Ville de Cholet à Cholet Agglomération, la revalorisation exceptionnelle des charges transférées s'agissant de l'accueil des associations sportives dans les équipements de Cholet Sports Loisirs, et enfin sur le transfert des charges liées à la compétence « liaisons douces et cyclistes ». Le conseil municipal décide, par 15 voix « Pour » et 2 abstentions, d'approuver le rapport.

2 - VERSEMENT D'UN FOND DE CONCOURS AU SIEML - MISE EN PERMANENT CANDÉLABRE PARC DE LA MAIRIE

La commune a installé un robot de tonte au sein du parc de la mairie. Afin d'éviter le vandalisme sur le matériel, la commune peut utiliser le système de vidéoprotection. Il serait souhaitable de laisser l'éclairage public éclairé en permanence au centre du parc de la mairie.

Le coût de ces travaux s'élèverait à 283,46 euros. Le reste à charge pour la commune serait de 212,60 euros. Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité et charge le SIEML d'effectuer les travaux.

3 - VERSEMENT D'UN FOND DE CONCOURS AU SIEML - OPÉRATIONS DÉPANNAGE ÉCLAIRAGE PUBLIC DU 1/9/2024 AU 31/08/2025

Plusieurs dépannages ont été effectués sur le réseau d'éclairage public du 1/9/2024 au 31/8/2025. Ces opérations ont eu lieu sur demandes de la commune.

Le coût total de ces dépannages s'élève à 486,89 euros TTC. Le reste à charge communal est de 365,17 euros.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le paiement de cette facture.

4 - RÉTROCESSION PAR MELDOMYS DE TERRAINS RUE NATIONALE

Meldomys a édifié une maison de santé et une pharmacie sur la commune.

Le chantier étant arrivé à son terme et comme le prévoyait la convention de rétrocéSSION signée le 28 août 2024, Meldomys propose à la commune de lui rétrocéder les parcelles suivantes qui ont fait l'objet d'un bornage :

- Section AD n° 328 (683 m²) et AD 331 (882 m²) à usage de voirie, parkings et espaces verts destinées à intégrer le domaine public communal
- Section AD n° 334 (3,947 m²) à usage de terrain à aménager, destinée à intégrer le domaine privé communal

Les services de France Domaine ont été saisis par Meldomys le 19 septembre 2025 pour l'obtention de la valeur vénale.

Cette rétrocéSSION étant considérée comme un transfert de charge, le prix arrêté entre les parties est de 1 euro.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la rétrocéSSION des terrains précités par Meldomys pour un montant d'un euro.

5 - CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE UNIQUE -

AMÉNAGEMENT RUE DE BEL-AIR TRANCHE 2

Cholet Agglomération va procéder courant 2026 à la poursuite des travaux de mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales, notamment sur le reste de la rue de Bel-Air.

Cholet Agglomération propose à la commune de procéder, comme pour la première partie de la rue de Bel-Air, à la réfection de la voirie incluant des travaux d'aménagement. Les trottoirs seront identiques à ceux réalisés dans la tranche 1, des places de stationnement seront matérialisées, le plateau surélevé à hauteur du restaurant scolaire sera réalisé en résine de couleur beige et une écluse sera ajoutée.

Afin de réaliser ces travaux d'aménagement, Cholet Agglomération propose de conclure une convention de maîtrise d'ouvrage unique entre eux et la commune. Ainsi la consultation des entreprises et l'attribution des marchés seront assurées par Cholet Agglomération.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux d'aménagement de la rue de Bel-Air, tranche 2.

6 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

a/Participation obligatoire des employeurs

Conformément aux dispositions du décret n° 2022-581 du 20 avril 2022, les collectivités territoriales sont tenues, à compter du 1er janvier 2026, de participer au financement des garanties de complémentaire frais de santé de leurs agents, à hauteur minimale de 15 € par mois.

Pour bénéficier de cette participation, les agents devront transmettre à l'employeur une attestation indiquant qu'ils adhèrent à un contrat labellisé personnel. Si leur contrat n'est pas labellisé ou s'ils adhèrent au contrat de leur conjoint, ils ne peuvent prétendre à la participation de la commune. Le montant de la participation est forfaitaire, identique à tous les agents, quels que soient leur ancienneté ou leur temps de travail au sein de la collectivité. Il ne concerne pas les agents vacataires.

- Dans le cas de la bibliothécaire (poste multi-employeurs), il est possible que chaque commune verse 15 € à l'agent. Après concertation avec les communes de st Christophe et La Séguinière, il est proposé une participation commune de 15 € répartie suivant le temps de travail de l'agent (La Séguinière : 40 % soit 6,00 € mois, La Romagne : 30 % soit 4,50 € mois, Saint-Christophe-du-Bois : 30 % soit 4,50 € mois)

- Pour les agents qui cumulent emploi public et emploi privé, les agents étant a priori couverts dans la majorité des cas par le contrat collectif à adhésion obligatoire de leur employeur dans le secteur privé (sauf cas de dérogations au caractère obligatoire de l'adhésion), ils ne peuvent donc pas bénéficier de la participation de la collectivité.

La Commune doit saisir le Comité Social Territorial du Centre de Gestion pour avis concernant le projet de délibération de participation à la mutuelle santé (avant le 31 octobre).

Le conseil municipal propose de fixer, à l'unanimité, à compter du 1er janvier 2026, une participation de la commune d'un montant de 15 euros bruts par mois et par agent sans distinction de quotité de temps de travail, et dit que la participation d'un agent intervenant sur plusieurs collectivités sera fixée en accord avec les autres employeurs.

b/Contrat complémentaire santé - contrat collectif

Les 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire ont décidé d'engager un marché régional permettant de proposer à l'ensemble des employeurs publics de la région un contrat collectif de frais de santé à compter du 1er juillet 2027.

Les 5 Centres de Gestion piloteront l'ensemble du processus de mise en concurrence (définition des régimes de garanties, rédaction du cahier des charges, conduite des négociations avec les assureurs, analyse des offres, suivi et pilotage des contrats collectifs dans le temps).

Tous les agents fonctionnaires ou contractuels de droit public et contractuels de droit privé (apprentis, à l'exception des vacataires, pourront adhérer au contrat proposé par la collectivité. Ce contrat sera à adhésion facultative,

donc tous les agents de la collectivité ne seront pas obligés d'y adhérer. Si un agent souscrit un contrat individuel labellisé alors que son employeur a souscrit un contrat collectif santé, il ne pourra pas bénéficier de la participation employeur.

La collectivité doit indiquer, avant le 31 décembre 2025, son intention de rejoindre ou non la démarche.

En fonction des résultats de la consultation, les collectivités choisiront d'adhérer ou non au contrat collectif proposé par les Centres de Gestion :

1^{re} solution - la collectivité décide d'adhérer au contrat collectif avec convention de participation: dans ce cas, elle ne versera plus de participation aux agents qui souscrivent un contrat individuel labellisé et qui n'adhéreraient pas au contrat collectif.

2^e solution - la collectivité décide de ne pas adhérer au contrat collectif: dans ce cas, elle continue de verser la participation aux agents qui justifient d'un contrat individuel labellisé.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de charger les Centres de Gestion de la Région des Pays de la Loire de lancer une mise en concurrence auprès des organismes d'assurance.

7 - CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) - CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC L'ADAPEILA

Au sein de la Convention Territoriale Globale (CTG), une des actions de la thématique enfance jeunesse est de préserver les ressources de soutien aux personnes handicapées sur le territoire et maintenir un service nécessaire et unique aux familles, à savoir l'association Loisirs Pluriel Cholet, devenu l'établissement Loisirs Pluriel de Cholet de l'association ADAPEILA.

La solidarité intercommunale a permis d'engager l'ensemble des communes et ainsi assurer l'ouverture de l'établissement enfants et adolescents ces deux dernières années.

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 29 août 2025 de valider l'avenant n°1 à la Convention Territoriale Globale prenant notamment en compte le rattachement de Loisirs Pluriel à l'ADAPEILA.

Afin d'apporter une preuve supplémentaire d'engagement auprès de l'association et favoriser son maintien sur le territoire d'Agglomération, une convention pluripartite entre l'ADAPEILA, les 26 communes de Cholet Agglomération et la CAF de Maine-et-Loire, alignée sur la durée des CTG (2025 à 2028), est proposée, et prévoit :

- L'engagement financier des communes et de la CAF dans le temps pour favoriser la pérennité associative et la projection des familles;
- L'engagement de l'ADAPEILA, au travers de son établissement de Cholet, à réserver les places qui se libèrent en priorité aux enfants de Cholet Agglomération sur la liste d'attente et à contribuer aux actions de sensibilisation au handicap du territoire;
- Le suivi de la réalisation des engagements de cette convention par une instance annuelle.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les termes de la convention.

8 - ITINÉRANCES - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Dans le cadre de la saison culturelle Itinérances 2025-2026, Cholet Agglomération organise le concert « Da Pontcé » le 22 novembre au sein de l'Espace Galerne.

Afin de bien encadrer les modalités de mise à disposition de locaux et équipements pour la durée de l'événement, Cholet Agglomération propose à la commune de La Romagne une convention d'utilisation de l'Espace Galerne à titre gracieux.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

9 - MODIFICATION RÈGLEMENT UTILISATION DES SALLES

Lors du conseil municipal du 27 juin 2025, le conseil municipal a décidé de modifier le règlement d'utilisation de toutes les salles notamment en matière d'interdiction totale de tir de feux d'artifices et du montant de l'acompte à

verser.

Il avait été également précisé, uniquement pour l'Espace Galerne, que les locataires étaient tenus de rendre les clés à une date fixée d'un commun accord. Lors de la remise des clés, la salle devait être libre de tout objet personnel et nettoyée. En cas de non-respect de ces consignes, une journée de location supplémentaire serait facturée aux locataires.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le règlement de toutes les salles en incluant le point s'appliquant à l'Espace Galerne relatif à la remise des clés. Ainsi à l'avenir, tout locataire sera tenu de rendre la salle, libre et propre, au moment déterminé préalablement. En cas de non-respect, une journée de location supplémentaire sera facturée aux locataires.

9 bis - Lotissement Domaine de la Croix des Rouleaux 3 - Vente lot n° 45

Le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre le lot n° 45 au sein du lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux 3 », cadastré AI 567, d'une superficie de 680 m² à M. Adrien LIAIGRE et Mme Clémence GILLOT, domiciliés 4 rue Vivaldi à La Romagne.

Le prix de cette vente s'élève à 53720 euros.

10 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

a/DIA 3 rue du Commerce

Il s'agit de la vente d'une maison située 3 rue du Commerce, cadastrée AA 524 et AA 523, d'une superficie de 181 m². Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

b/DIA 9 rue des Forges

Il s'agit de la vente d'une maison située 9 rue des Forges, cadastrée AA 202, d'une superficie de 401 m². Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

c/DIA 16 bis rue Nationale

Il s'agit de la vente d'une maison située 16 bis rue Nationale, cadastrée AD 18, d'une superficie de 839 m². Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

d/DIA Chemin du Bouchot

Il s'agit de la vente d'un terrain situé chemin du Bouchot, cadastrée AD 325, d'une superficie de 1,532 m². Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.



CONSEIL DU 21 NOVEMBRE 2025

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

1 - BUDGET COMMUNAL - DÉCISION MODIFICATIVE N° 02/2025

Dans la décision modificative n° 01/2025 du 26 septembre 2025, des crédits ont été inscrits en opérations réelles pour la réintégration du coût de l'étude de faisabilité sur le coût global de la bibliothèque, or ces écritures constituaient des opérations d'ordre. Il est donc nécessaire de modifier le budget principal comme suit:

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2 - DEMANDE DE SUBVENTION SOL'ESPÉRANÇA

L'association Sol'Espérança organise un spectacle à l'Espace Galerne le 8 février 2026. Les membres de l'association demandent à bénéficier d'une subvention communale. Considérant que cette association a déjà bénéficié de subventions les années précédentes, le conseil municipal rappelle que l'attribution des subventions communales n'est pas systématique. Par 2 abstentions, 1 voix « Contre » et 15 voix « Pour », le conseil municipal décide d'attribuer une subvention caritative de 324 euros. Ce montant correspond au tarif hiver 1080 € moins le prix de la salle s'appliquant à une association

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réintégration du coût de l'étude de faisabilité sur le coût global de la bibliothèque (Opérations réelles)		
Compte 2313	- 540,00 €	
Compte 2031		- 540,00 €
Réintégration du coût de l'étude de faisabilité sur le coût global de la bibliothèque (Opérations d'ordre)		
Compte 2313	+ 540,00 €	
Compte 2031		+540,00 €

romagnonne (756 €).

3 - FIXATION DU MONTANT DU LOYER LOCATION 70 RUE NATIONALE

Les travaux de remplacement des menuiseries sont commencés depuis le 17 novembre. Viendront ensuite les travaux de peinture. Tous ces travaux devraient être achevés pour la fin de l'année.

Afin de pouvoir à nouveau louer cette maison, il est nécessaire que le conseil municipal fixe le montant du loyer.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant du loyer à 700 euros/mois + 30 euros de charges mensuelles.

4 - MODIFICATION CALCUL DE L'INDEMNITÉ COMPENSATRICE POUR CONGÉ ANNUEL NON PRIS

Le décret n°2025-564 et un arrêté du 21 juin 2025 déterminent les conditions de report et d'indemnisation des droits à congés annuels des agents publics. Ils modifient notamment le mode de calcul de l'indemnité compensatrice de congés annuels non pris pour les agents contractuels à compter du 23 juin 2025.

Ancien mode de calcul: 1/10e de la rémunération totale brute

Nouveau mode de calcul:

Indemnisation d'un jour de congé annuel non pris

$$\frac{\text{rémunération mensuelle brute} \times 12}{250}$$

La délibération n° 2016-02-04 du 26 février 2016 et la délibération n° 2022-05-10 du 23 mai 2022 portant recrutement de vacataires précisent que la rémunération des personnes recrutées serait majorée de 10 % de congés payés. Il convient donc de modifier ce mode de calcul sur ces 2 délibérations selon le décret et l'arrêté du 21 juin 2025.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

5 - CONSTRUCTION D'UN CITY-PARK - ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Le conseil municipal a, lors de sa séance du 24 janvier 2025, décidé de lancer le projet d'installation d'un city-park au-dessus des terrains de foot.

La commune a confié au cabinet NPTEC une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un prix de 5700 euros.

Une consultation a été lancée en répartissant les travaux en deux lots distincts :

- Lot n°1 VRD – Terrassements

- Lot n° 2 Équipement d'un city-park

Les offres reçues sont les suivantes :

a/Lot n° 01 VRD – Terrassements

Entreprises	Prix à l'ouverture des plis € HT	Prix après ajustement technique € HT
CHARIER	34 973,85 €	32 963,85 €
BOUCHET TP	33 177,85 €	33 177,85 €
CHOLET TP	27 804,80 €	52 164,05 €

Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer le marché relatif au lot n° 1 (VRD – Terrassements) à l'entreprise CHARIER pour un prix de 32 963,85 €.

Entreprises	Prix à l'ouverture des plis € HT	Prix après ajustement technique € HT
LAUREL	69 284,50 €	69 284,50 €
NOUANSPORT	59 835,00 €	54 993,10 €
2B PLAY	61 802,36 €	61 802,36 €

b/Lot n° 02 Équipement d'un city-park

Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer le marché relatif au lot n° 2 (Équipement d'un city-park) à l'entreprise NOUANSPORT pour un prix de 54 993,10 €.

5 BIS - AVENANT DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION

Par délibération en date du 14 avril 2023, le conseil municipal a approuvé une convention de mise à disposition de certains services des communes membres de Cholet Agglomération au profit de celle-ci.

Les conventions, établies pour une durée de trois ans, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025, prévoient les modalités de mise à disposition et de remboursement de certaines prestations réalisées par les communes pour le compte de Cholet Agglomération. Des avenants peuvent être établis en cours de période, afin notamment d'actualiser les prestations réalisées.

À la suite de l'implantation de Points d'Apports Volontaires (PAV), sur le territoire de Cholet Agglomération, des interventions du personnel municipal des communes concernées sont nécessaires pour :

- Assurer l'apport de broyat des bornes grutables,
- Vérifier l'état des bornes et effectuer le retrait des éléments indésirables,
- Assurer le brassage du contenu des PAV pour une meilleure aération,
- Remonter les éventuelles informations concernant la collecte des biodéchets ou tout dysfonctionnement constaté sur le matériel.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la modification de la convention établie afin d'intégrer les nouvelles interventions liées à l'installation des Points d'Apport Volontaire, ainsi que la prolongation des conventions pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

6 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

a/DIA 6 rue de Beauséjour

Il s'agit de la vente d'une maison située 6 rue de Beauséjour, cadastrée AI 25, d'une superficie de 875 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

b/DIA 25 rue des Charentes

Il s'agit de la vente d'une maison située 25 rue des Charentes, cadastrée AI 448, d'une superficie de 550 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

CONSEIL DU 19 DECEMBRE 2025

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

1 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - PARTICIPATION OBLIGATOIRE DES EMPLOYEURS

Conformément aux dispositions du décret n° 2022-581 du 20 avril 2022, les collectivités territoriales sont tenues à compter du 1er janvier 2026, de participer au financement des garanties de complémentaire frais de santé de leurs agents, à hauteur minimale de 15 € par mois.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 24 octobre 2025, a proposé de fixer, à compter du 1er janvier 2026, une participation de la commune d'un montant de 15 euros bruts par mois et par agent sans distinction de quotité de temps de travail, et dit que la participation d'un agent intervenant sur plusieurs collectivités sera fixée en accord avec les autres employeurs.

La commune a saisi le Comité Social Territorial du Centre de Gestion pour avis. Cette instance, réunie le 1er décembre 2025, a émis un avis favorable à la proposition faite par la commune.

Le conseil municipal valide à l'unanimité par délibération la proposition prise par le conseil du 24 octobre dernier.

2 - POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE - MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Un poste d'Adjoint Technique est actuellement ouvert pour une durée maximale de 24,25 heures hebdomadaires.

En prévision de la reprise du guichet postal, une réorganisation des services devra être effectuée.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter ce poste à 28 heures hebdomadaires, à partir du 1er janvier 2026.

La nomination de l'agent interviendra ultérieurement.

3 - SUPPRESSION DE TROIS POSTES DE TRAVAIL

Suite à l'obtention d'examens professionnels, trois agents communaux ont pu bénéficier d'un avancement de carrière. Ainsi deux postes d'adjoints techniques principaux 2e classe, et un poste d'adjoint du patrimoine principal 2e classe ont été créés courant 2024.

Il appartient dorénavant au conseil municipal de mettre à jour le tableau des emplois en supprimant :

.2 postes d'Adjoint Technique, temps complet.

.1 poste d'Adjoint du Patrimoine, temps non complet (10,5/35èmes).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION

« BIBLIOTHÈQUE POINT VIRGULE »

Nelly LOIZEAU et Marie-Céline CLARCK quittent la séance.

La bibliothèque est devenue service communal depuis le 27 septembre 2024.

Afin de veiller au bon fonctionnement de ce service, une bibliothécaire a été recrutée en lien avec les communes de La Séguinière et Saint-Christophe du Bois.

Les bénévoles de l'association continuent d'œuvrer au sein de la bibliothèque pour notamment la tenue des permanences et l'accueil des lecteurs. Le budget de l'association a été modifié depuis la reprise de la bibliothèque par la commune. Afin de clôturer le règlement de leurs engagements financiers, leur trésorerie est trop faible. Les bénévoles sollicitent l'octroi par la commune d'une subvention exceptionnelle.

Tout en rappelant que les demandes de subventions doivent être formulées en mairie au début de chaque année, le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 380 euros.

5 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Nelly LOIZEAU et Marie-Céline CLARCK reprennent leur place

a/DIA 29 rue du Commerce

Il s'agit de la vente d'une maison située 29 rue du Commerce, cadastrée AD 315, d'une superficie de 243 m². Madame le Maire a décidé de ne pas exercer son droit de préemption.

b/DIA rue de Bel-Air

Il s'agit de la vente d'un terrain situé rue de Bel-Air, cadastré AB 165, d'une superficie de 313 m². Madame le Maire a décidé de ne pas exercer son droit de préemption.

COMMISSION BÂTIMENTS

Durant l'année 2025, la commission Bâtiments a poursuivi ses travaux. Réfection salle Bel-Air

Suite à sa vétusté, le carrelage de la salle et de la cuisine a été remplacé durant les vacances de février. La commission a profité de ces travaux, pour réaménager la cuisine, en supprimant un placard et les murets. Ils ont été remplacés par une table de desserte pour le poste de plonge. Tous ces aménagements permettent de redonner de l'espace à cette cuisine.

Portail de l'école

Suite à l'usure du portail d'entrée de la cour maternelle, la commission a missionné la société Talon pour le remplacer. Ils ont proposé un motif de figurines d'enfants avec le nom de l'école. Ce design a été retenu par la commission.



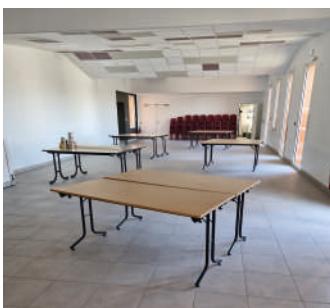
Portail de l'école

Poursuite des aménagements de la bibliothèque

Un rideau a été installé du côté de la cabane à histoires afin d'isoler ce coin lors des moments de lecture collective. Une boîte pour le retour des livres a également été installée.

Plafond salle des sports et salle polyvalente

Suite à la constatation de la désolidarisation de plaques de plafond, celles-ci ont été refixées au sein de la salle des sports et de la salle polyvalente.



Travaux salle polyvalente

70 rue Nationale

La commune est propriétaire d'une maison locative qui exigeait des travaux de réhabilitation. Les ouvertures (porte et fenêtres) ont été remplacées. Les peintures intérieures ont également été réalisées.

Travaux à venir

► Un parking réservé aux locataires des 68 et 70 rue Nationale sera réalisé à l'arrière des locatifs avec un accès par la rue Nationale et la sortie sur le parking de la Chapelle.

► Une étude devrait être lancée prochainement, afin de mesurer l'écartement des fissures constatées au sein de l'église.

COMMISSION CANTINE

Selon les sujets abordés, la commission peut se réunir seule ou avec le personnel de la cantine.

Une des réunions a lieu en présence du prestataire qui livre les repas. Au cours de ces rencontres, nous discutons du fonctionnement du restaurant scolaire, que ce soit au niveau de l'organisation générale du service, des repas livrés ou des tarifs.

Cette année, plusieurs aménagements proposés par Margaux, la salariée responsable de la cantine, ont été réalisés pour améliorer le service :

► les élèves des classes maternelles, les CP, CE1 et CE2 viennent manger à 12 h tandis que les CM1 et CM2 n'arrivent qu'à 12 h 40 (moins d'enfants présents en même temps donc moins de bruit)

► une disposition différente des tables et du self pour permettre une meilleure circulation dans la salle des Élémentaires.

L'achat de plusieurs feux tricolores pour la gestion du bruit est prévu au cours de l'année 2026. Ceci était une idée proposée par le Conseil Municipal des Enfants.

Cette année, le repas de Noël a eu lieu le jeudi 18 décembre. L'ensemble des bénévoles et les membres de la commission ont accompagné le personnel pendant le temps de ce repas.

La commission tient à remercier particulièrement les six bénévoles qui viennent régulièrement aider le personnel pendant les repas et la surveillance de la cour après le déjeuner. Leur participation est essentielle pour le bon déroulement du service de la cantine.

À ce sujet, nous adressons un grand merci à Yves Bonnet qui s'est arrêté en septembre après de nombreuses années de bénévolat à la cantine.

Bénévoles de la cantine: Bernadette Alain, Marie-Denise Blouin, Odile Bretaudeau, Marie-Céline Clarck, Edith Corbet et Marie-Pascale Gaborit.



La cantine des grands



La cantine des petits

COMMISSION COMMUNICATION

Nous poursuivons l'alimentation et la mise à jour régulière de nos supports de communication, qu'ils soient manuscrits ou numériques : flashes infos, bulletins municipaux, application Intramuros et site internet.

Aujourd'hui, plus de 1700 habitants ont déjà téléchargé l'application Intramuros. De nouvelles fonctionnalités y sont désormais disponibles, comme la météo ou encore la carte localisant les défibrillateurs présents sur la commune.

Ces outils de communication sont également mis à disposition de nos associations sportives et culturelles, ainsi que de nos commerçants, afin de valoriser et diffuser les actualités locales (événements, inscriptions, assemblées générales...).

COMMISSION CULTURE

La commission participe à plusieurs réunions dans l'année :

► une rencontre annuelle avec les associations culturelles. Cette réunion permet aux membres des associations de parler de leurs activités, de leurs projets, de leurs éventuelles difficultés et demandes. C'est aussi un moment pour les bénévoles de se rencontrer afin de mieux se connaître et partager leur ressenti, leurs idées et leurs projets.

► la réunion annuelle du planning des salles

► une réunion au cours de laquelle sont étudiées les demandes de subventions des associations

► une autre réunion qui propose les différents tarifs (salles et matériel).

La commission organise chaque année la soirée conviviale de l'accueil des Nouveaux Arrivants de l'année dans la commune. En 2026, elle aura lieu le vendredi 6 mars.

Dans le cadre de la saison culturelle ITINÉRANCE (concerts, spectacles, expositions, jeux), la commission choisit, parmi les actions proposées par Cholet Agglomération, l'animation que la commune aimerait accueillir.

Le samedi 22 novembre 2025, nous avons assisté à un concert proposé par le Conservatoire du Choletais : le trio électro-pop DA PONTE

Il était accompagné, pour certains morceaux, par 50 élèves des classes trombone et saxophone du Conservatoire.

Le vendredi matin 21 novembre, les classes de l'école Arc-En-Ciel ont pu assister à un concert pédagogique proposé par les 3 musiciens du groupe.

Merci à Cholet Agglomération pour toutes ces rencontres culturelles proposées tout au long de l'année.



Concert Da Ponté



L'accueil des nouveaux arrivants

COMMISSION SOCIALE

La commission sociale intervient dans tous les projets municipaux intégrant un volet social et peut être l'interface entre les différents organismes et les associations (CCAS, Maisons des Solidarités, les Seniors...)

Les réunions permettent d'organiser les différents moments conviviaux sur la commune et l'année a été marquée par une soirée conviviale qui a eu lieu le vendredi 21 mars afin de mettre à l'honneur les 34 bébés nés en 2024 (19 familles présentes) et le traditionnel repas des Aînés qui a lieu le 2e samedi d'octobre (101 personnes de + 70 ans présentes)



L'accueil des bébés nés en 2024



Le repas des aînés

LE C.C.A.S

Le Centre Communautaire d'Action Sociale permet l'aide ponctuelle pour répondre à une demande dans le respect de la confidentialité et ouvert à tous les Romagnons. Le CCAS a une existence administrative et financière distincte de la commune.

Pour l'année 2025, le CCAS a permis d'aider :

► 3 familles bénéficiaires pour la banque alimentaire

► 1 famille bénéficiaire pour une aide financière

Le CCAS est constitué de 9 membres (élus et nommés) :

CHOLET AGGLOMÉRATION - LA CARAVANE LISA

Lieu d'Information pour les Seniors de l'Agglomération

Constats de départ : suite à l'obtention du label Ami des Aînés, plusieurs problématiques ont été identifiées : difficultés de mobilité, inégalités d'accès à l'information, dématérialisation informatique...

Objectifs :

► Accueillir, informer et orienter les seniors dans la caravane

► Animer des activités selon les besoins du territoire

► Travailler en lien avec les partenaires (ex: le centre socioculturel Ocsigène)

Fonctionnement du service :

► Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

La caravane est présente sur l'ensemble des communes de l'Agglomération :

114 jours de présence du 12 novembre 2025 au 3 juillet 2026.

Présence de la caravane à La Romagne :

► Le mercredi 18 et mercredi 19 novembre 2025 - parking Résidence Verte Vallée

► Le jeudi 7 mai 2026 - parking de la Chapelle



La caravane LISA

COMMISSION PATRIMOINE

Cette commission, constituée de 7 romagnons bénévoles, fonctionne depuis plusieurs années.

Elle a pour objectif de sauvegarder le patrimoine bâti et non bâti local.

Les personnes, sous le couvert de la commune, travaillent en autonomie.

Elles bénéficient du matériel communal pour effectuer leurs travaux.

Après avoir, au fil des années, réhabilité le puits de la rue du Commerce, le calvaire de la rue Nationale, et bien d'autres choses, les travaux se sont poursuivis.

En 2025, l'équipe a continué, comme chaque année, l'entretien de l'espace vert du Vallon. Ils ont également procédé au débroussaillage du calvaire de la Peltière qui était dissimulé parmi les ronces.

Le calvaire a pu être redécouvert pour certains, et la statue de la Vierge est à nouveau accessible.

Les bénévoles souhaitent poursuivre leurs travaux, avec notamment l'entretien de l'espace vert du Vallon, terminer l'entretien du calvaire de la Peltière avec la réfection de peinture des grilles, et repeindre le calvaire de la rue Nationale.

COMMISSION VOIRIE

RÉALISATIONS 2025 :

Rue de bel air

Parking bel air

Traçage des routes

Réparation chemin de gadouard,
chemin du bordage, rue des
venelles

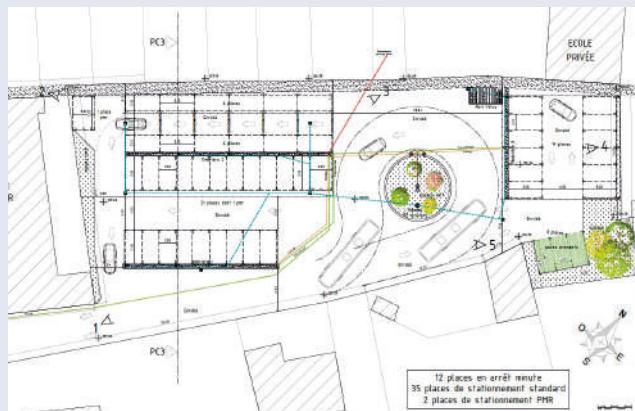
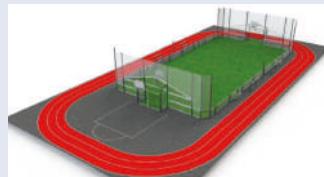
PROJETS 2026 :

Fin de Rue de bel air

Rue des églantiers

City park

Les Venelles



COMMISSION ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES :

Rencontre Interprofessionnelle: Comme chaque année cette manifestation a rassemblé une quarantaine d'acteurs locaux et élus pour favoriser nos échanges. Pour 2025, ce sont les Ateliers Dixneuf qui nous ont fait visiter le Campus ainsi que le site de la Peltière pour nous présenter le savoir-faire de cette entreprise locale avant de partager un moment de convivialité à la salle municipale.



API: Cela fait maintenant un an que la supérette est installée sur notre commune et c'est une vraie réussite puisqu'elle se classe dans le top 10 du groupe.



COMMISSION CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En 2025, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont réunis cinq fois avec la commission adultes. Toutes les réunions ont eu lieu en présence de Mme le Maire, Josette Guitton. Au cours de ces réunions, ils ont réfléchi sur différents projets qu'ils avaient envie de mener.

- Propreté de la commune et sensibilisation au tri des déchets
- Réflexion sur le fonctionnement de la cantine (points positifs, points négatifs, ce qui pourrait être amélioré, gestion du bruit...)
- Aménagements autour du City Parc qui leur a été présenté
- Collecte de fournitures scolaires pour envoyer à des enfants défavorisés de certains pays (Afrique, Liban...)
- Journée bol de riz à la cantine
- Soirée jeux musique entre enfants de CM2 et de sixième
- Ateliers cuisine, bricolage, jeux entre enfants et personnes âgées

Ils ont pris conscience de ce qui peut être réalisé, de ce qui est plus compliqué ou plus long à mettre en place, du coût de certaines actions évoquées.

Certaines actions ont été finalisées :

- article dans le bulletin municipal concernant la propreté de la commune
- gestion du bruit dans la cantine avec l'achat prochain de feux tricolores sonores à installer dans la cantine



Le recyclage,
c'est pour
tous les
âges !



Promener son chien, c'est
bien, ramasser ses crottes,
c'est citoyen !



D'autres sont en cours :

- Collecte de matériel scolaire pour le Liban
- Bol de riz à la cantine

Les jeunes ont également participé aux différentes manifestations organisées par la Mairie (vœux du Maire, accueil des bébés de l'année, des nouveaux arrivants dans la commune, rencontre interprofessionnelle avec visite d'une entreprise de la Romagne...)

Ils ont pu assister à des mariages civils tout au long de l'année.

Ils ont aussi été invités à un Conseil Municipal adulte.

Lors de la dernière réunion de novembre, un bilan de l'année écoulée a été fait. Le bilan est positif. Les jeunes ont dit que c'était une bonne expérience, qu'on ne demandait pas uniquement l'avis des adultes, qu'ils avaient été écoutés, que cela permettait de voir si ça plaît de travailler en équipe, de voir si plus tard on veut faire partie d'associations ou du Conseil Municipal.

Ils voudraient plus de réunions dans l'année pour que les projets avancent plus vite.

Le mardi 16 décembre 2025 a eu lieu à la mairie l'élection de 5 CM1. Il y avait 8 candidats qui ont fait une campagne électorale à l'école pour défendre leurs différentes propositions d'actions.

Ont été élus : *Luna BARON, Rose BRETEAUDEAU, Lubin Joux, Aline THARREAU, Julia VIGNERON*

Composition de la commission :

Les jeunes du CME: *Luna BARON, Rose BRETEAUDEAU, Lubin Joux, Aline THARREAU, Julia VIGNERON (CM1), Johan Blouin, Noah Geslin, Léa Girard, Arthur Taillé, Nathaël Valençon (CM2)*.

Élus adultes: *Sergine BRETEAUDEAU (adjointe), Marie-Pierre BOURGET (adjointe), Guillaume BRIN, Myriam TEMPLERAUD (conseillers municipaux)*.

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Nous sommes les jeunes du Conseil Municipal des Enfants.
Nous aimerais vous faire passer un message très important.

Nous trouvons énormément de déchets et de mégots de cigarettes dans la Romagne.

Ce n'est pas du tout citoyen !

Nous voulons tous nous promener dans une Romagne propre.
On ne voudrait plus voir de déchets de toutes sortes, de mégots, de crottes de chien, de mauvaises herbes devant les maisons.

Toutes ces choses polluent la Romagne !

ALORS, SOUTENEZ NOUS !

Trions nos déchets, ne les jetons pas dans la nature,
arrachons l'herbe devant nos maisons !

Merci.



C'est ton chien,
c'est ta crotte !



Les jeunes du CME,

*Johan Blouin, Noah Geslin, Léa Girard, Arthur Taillé, Nathaël Valençon,
Jules Boisseau, Léa Bretaudeau, Laura Brin, Nathan Doré, Chloé Drapeau*

La Romagne est trop
belle pour devenir une
poubelle !





COMMISSION FINANCES

Les finances des collectivités locales se tendent un peu plus chaque année. Les efforts demandés à tous les niveaux impactent les ressources des régions, départements et jusqu'à nos communes. Pour ces dernières comme La Romagne, cela signifie moins de dotations de l'état et moins de subventions de ces conseils départementaux et régionaux.

Dans le même temps, les dépenses augmentent et en premier lieu, l'énergie ! Avant Covid, la dépense annuelle en gaz et électricité pour la commune de la Romagne était de 75 000 €. En 2025, il s'agit de 103 000 € alors même que nous avons réduit, voire coupé le chauffage dans certains de nos bâtiments. L'électricité, à elle seule, a pris + 80 % sur ces 6 dernières années.

Un autre poste de dépense concerne les travaux de voirie liés à la séparation des réseaux d'eaux usées.

En effet, la compétence eaux usées appartient à l'agglomération qui en assume le financement. Toutefois, cela peut être l'occasion pour la commune d'enfouir ses réseaux électriques et télécoms ainsi que de refaire la voirie. Cela ne peut être automatique faute de moyens et est décidé par le conseil municipal rue par rue.

Pour réduire sa dépendance aux coûts de l'énergie, la commune a choisi de faire poser des panneaux solaires sur le parking des écoliers. Cette production solaire sera autoconsommée sur les bâtiments communaux pour une part et revendue pour l'autre part.

Le coût de ce projet (Ombrières + panneaux) est de 277 000 € auxquels il faut ajouter la voirie du parking pour 127 734 €.

Sur un total de 407 484 € HT, aucune aide financière ne sera accordée à la commune.

Bien que la partie fonctionnement du budget communal soit de plus en plus difficile à équilibrer, les investissements sont jusque-là toujours réalisés sans recours à l'emprunt.

D'ailleurs, à début 2026, l'endettement par romagnon est de 405 € (860 632 € pour la collectivité). Cet emprunt souscrit en 2006 concerne l'espace Galerne.

Pour comparaison, l'endettement moyen par habitant pour une commune française de la même strate est de 635 €.

COMMISSION SPORTS

La commission des sports est composée d'élus et de représentants des associations sportives.

Ensemble, nous échangeons sur les besoins de chacune des associations, trouvons des solutions aux problèmes techniques ou humains, partageons du matériel ou des infrastructures communales.

Tout cela permet de très bons échanges entre associations.



COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSION BÂTIMENTS

6 élus : Franck CHARRIER (Adjoint) - Nathalie ALLONCIUS - Nelly LOIZEAU - Myriam TEMPLERAUD - Dany SICARD - Julien GIRARD (Conseillers municipaux)

COMMISSION CANTINE

4 élus : Sergine BRETEAUDEAU (Adjointe), Guillaume BRIN, Marie Céline CLARCK, Boris DRAPEAU (Conseillers Municipaux)

COMMISSION COMMUNICATION

5 élus : Dany SICARD (Conseillère municipale déléguée) - Julie BRILLOUET - Nathalie ALLONCIUS - Myriam TEMPLERAUD - Frédéric GROLLEAU (Conseillers municipaux)

COMMISSION CULTURE

5 élus : Sergine BRETEAUDEAU (Adjointe) - Marie-Céline CLARCK - Nelly LOIZEAU - Valérie LIZAMBART - Guillaume BRIN (Conseillers municipaux)

COMMISSION ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES & COMMERCIALES

6 élus : Julien GIRARD - Dany SICARD (Conseillers municipaux délégués) - Nelly LOIZEAU - Boris DRAPEAU - Valérie LIZAMBART - Frédéric GROLLEAU (Conseillers municipaux)

COMMISSION PATRIMOINE

7 membres : René ALLAIN - Pierre BARON - Gérard BEAUMARD - Yves BONNET - Michel BRILLOUET - Bernard LIAIGRE - Philippe ROBIN

COMMISSION VOIRIE

8 élus : Clément SANSOM (Adjoint) - Marie-Céline CLARCK - Julie BRILLOUET - Boris DRAPEAU - Cyrille FONTENEAU - Frédéric GROLLEAU - Valérie LIZAMBART - Guillaume BRIN (Conseillers municipaux)

COMMISSION SPORTS

4 élus : Guillaume BRIN (Conseiller municipal délégué) - Valérie LIZAMBART - Julie BRILLOUET - Nathalie ALLONCIUS (Conseillères municipales)

COMMISSION SOCIALE

4 élues : Marie-Pierre BOURGET (Adjointe) - Marie-Céline CLARCK - Nelly LOISEAU et Myriam TEMPLERAUD (Conseillères Municipales)

LE C.C.A.S

6 élus : Josette GUITTON (Présidente), Marie-Pierre BOURGET - Sergine BRETEAUDEAU - Marie-Céline CLARCK - Nelly LOISEAU - Myriam TEMPLERAUD

4 Membres nommés : Bernadette ALLAIN - Marie Agnès BLOUIN - Laurence BONNET - Lydia MENARD

COMMISSION FINANCES

6 élus : Laurent GAUDRY (Adjoint) - Nathalie ALLONCIUS - Boris DRAPEAU - Cyrille FONTENEAU - Dany SICARD - Julien GIRARD (Conseillers municipaux)

LA MFR - LE VALLON S'OUVRE À L'EUROPE

Nous accueillons cette année 185 apprenants :

- En cycle d'orientation 4e/3e pour découvrir les métiers et définir leur orientation grâce à une immersion en stage durant la moitié de leur scolarité
- En Bac Pro SAPAT, en alternance ou en apprentissage pour se former aux métiers de la santé, du social et de l'animation
- Depuis 1 an, en CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) en apprentissage sur 1 an

La Maison Familiale Rurale (MFR) Le Vallon de La Romagne poursuit son engagement en faveur de l'ouverture européenne et de la formation par l'expérience internationale. Ces derniers mois, enseignants, membres du conseil d'administration et élèves ont multiplié les projets de mobilité à l'étranger. Deux enseignants et un membre du conseil d'administration se sont récemment rendus à Lisbonne, au sein de l'école publique de Mems Martims, pour une mobilité de découverte et d'échanges pédagogiques. Cette expérience a permis de renforcer les liens entre établissements européens et de réfléchir à de nouvelles pratiques éducatives favorisant l'autonomie et la citoyenneté européenne des jeunes.

L'aventure européenne se poursuit pour les élèves ! Les classes de 3e par-



Stage 1ère Lisbonne

PORTE OUVERTE

Vendredi 16 et samedi 17 janvier Samedi 14 mars 2026
De 16h à 19h le vendredi et de 9h à 17h le samedi

tiront à Barcelone du 2 au 6 février 2026 pour une semaine de rencontres interculturelles avec des adolescents espagnols. Ce séjour leur offrira l'occasion de découvrir un autre système éducatif, de pratiquer la langue et de vivre concrètement les valeurs de tolérance, d'ouverture et de solidarité au cœur de l'Union européenne.

Enfin, les élèves de 1ère SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) s'envoleront à leur tour pour Lisbonne du 16 au 27 mars 2026. Ils y réalisent une immersion professionnelle dans des structures de services à la personne - crèches, écoles, maisons de retraite - afin de développer leurs compétences, gagner en autonomie et élargir leur regard sur les métiers du secteur dans un autre pays européen.

À travers ces différentes mobilités, la MFR Le Vallon affirme son ambition : former des jeunes citoyens ouverts sur le monde, curieux, solidaires et conscients de leur place dans une Europe en mouvement.



Mobilité PRO Lisbonne



Escola Pia

CONTACT

MFR le VALLON

📍 Rue des sports - 49740 LA ROMAGNE

📞 02 41 75 61 33

🌐 www.mfr-levallon.fr

✉️ mfrlevallon.laromagne



LE COMITÉ APEL L'ARC EN CIEL

Depuis plusieurs années avant les vacances d'octobre, l'APEL de l'école « l'Arc-En-Ciel » propose son Marché d'automne ouvert au public. Cette année, c'était le samedi 18 octobre 2025. Nous tenions à vous remercier pour votre venue et votre participation à notre événement qui avait lieu dans la salle des sports en même temps que la bourse aux jouets organisée par Multi act Enfance.

Nous tenions aussi à remercier :

La Mairie, Sauvages Feuillages (Sabrina), Courage et Force pour Johan (Floriane), Alia nature (Elsa) et T'as du neuf (Violine) pour leurs expositions et leurs explications.

Nos prochaines manifestations seront :

- la Collecte de ferraille le 7 mars 2026 sur le parking de l'école
- la mise en place cette année d'un LOTO le dimanche 15 mars 2026 à

l'espace galerne. (Afin d'aider aux financements des voyages scolaires des CM1 et CM2.)

► la kermesse le samedi 27 juin 2026 à l'espace Galerne.

Merci à vous pour toutes vos participations et votre soutien tout au long de l'année.



MEMBRES DU BUREAU L'ASSOCIATION APEL ÉCOLE ARC-EN-CIEL

Président : Christophe VALENÇON

Trésorière : Élodie VALIN

Secrétaire : Élise ALLANIC

ÉCOLE L'ARC EN CIEL

Les rentrées passent mais aucune ne se ressemble. Cette nouvelle année scolaire a amené, à nouveau, son lot de changements dans notre belle école l'Arc en Ciel.



Nous avons dit au revoir à Christelle Gautier (anciennement enseignante de PS-MS), nommée en tant que chef d'établissement à l'école Saint Joseph de Tillières. Charlène Poupelin, qui assurait la classe de CP, a suivi Christelle puisqu'elle a été nommée, elle aussi à l'école de Tillières. Nous avons eu la joie d'accueillir pour la remplacer Charlotte Bossoreille, qui enseignait précédemment à l'école Carlo Acutis de Saint-Germain-sur-Moine. C'est Aude Chiron qui a été nommée sur le poste de maternelle laissé libre par le départ de Christelle. Pour compléter l'équipe, nous ont rejoint Gaëlle Garsi (sur la décharge de direction d'Odile Vigouroux), Angélique Sourisseau (pour assurer les temps partiels de Mathilde Radigois et Katia Dalaine) et Elise Ouvrard (pour compléter le temps partiel d'Aude Chiron). Océane Peltier, alternante en CAP-AEPE a validé sa formation en juillet et a donc été embauchée en tant qu'ASEM dans la classe de PS-MS. Bernadette Naud a basculé sur un poste en mi-temps (classe de GS) au mois de septembre et a pris sa retraite au 30/11. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années passées aux côtés des élèves et lui souhaitons une très belle retraite (nous ne manquerons pas de la solliciter pour nous accompagner en sortie !)

Nous avons eu le bonheur d'accueillir 23 élèves en Petite Section ainsi que 4 nouveaux élèves dans les autres sections. Notre effectif est donc de 183 élèves répartis sur 8 classes de la PS au CM2.

Pendant les congés d'été, l'escalier desservant les classes de Mathilde et Odile a fait peau neuve. En effet, des infiltrations avaient fragilisé sa base et il était temps de le remplacer. Pour financer les montants importants engagés dans la réfection de cet escalier, une campagne d'appel aux dons a été lancée au mois d'octobre auprès des familles, des entreprises mais plus généralement auprès de tous les amis de l'école (anciens élèves, habitants de la commune...) Une défiscalisation des dons est possible pour les entreprises comme les particuliers. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à prendre des renseignements auprès de la direction.

À l'occasion de la fête de la rentrée du 5 septembre 2025, les élèves et les familles ont pu découvrir le thème de cette année « Il était une fois : les contes » : un thème riche que les élèves explorent tout au long des cinq périodes et qui permettra aux élèves de découvrir/redécouvrir les contes traditionnels mais aussi les contes détournés, les contes du monde...

L'école poursuit ses partenariats sportifs, musicaux et culturels avec l'Agglomération du Choletais. Les classes de CE1, CE2 et CM1 profitent de séances de natation à Glisséo depuis le mois de décembre. Les classes de GS, CP et CE1 ont redécouvert les joies de la patinoire en septembre et octobre. Les classes de CE et CM, quant à elles, participent aux ateliers de prévention routière et de permis vélo. Les classes de CM participeront également à une classe de découverte. Ils quitteront la maison pendant 5 jours et 4 nuits pour partir dans une destination tenue encore secrète. De beaux souvenirs et des visites riches en perspective !

Les classes de Marie Batard et d'Aude Chiron reconduisent, cette année encore, le projet musique en lien avec le Conservatoire de Cholet et la municipalité de la Romagne (qui finance les interventions). En tout, ce sont 16 séances de 45 minutes qui sont animées par un intervenant. Le thème retenu cette année est « Mathémusique ou music'matique ». Ce projet permet de donner vie aux compétences mathématiques par le biais de la musique (chant, rythme) et de l'expression corporelle.

Les élèves ont participé à un temps fort de partage et de solidarité lors de la dictée et de la course ELA, la dernière semaine avant les vacances de Toussaint. La course a permis de récolter 742,80 euros pour l'association qui lutte contre les leucodystrophies. Les élèves de la MFR n'ont pas pu se rendre disponibles cette année pour les opérations ELA, mais les partenariats continuent cette année. Les élèves du Vallon animeront des temps de défis mathématiques avec les élèves de maternelle et de CP-CE1.

D'autres beaux projets restent à venir pour cette nouvelle année qui s'ouvre... La communauté éducative de l'école Arc en Ciel vous souhaite à tous une très belle année 2026 !

CONTACT :

ÉCOLE PRIVÉE L'ARC EN CIEL

📍 18 rue des Écoles - 49740 LA ROMAGNE

✉️ laromagne.arcenciel@ec49.fr

📞 02-41-70-32-17



MULTI ACT' ENFANCE

Cette association est gérée uniquement par des bénévoles qui œuvrent dans un but commun: proposer des services pour les enfants de la commune du premier âge jusqu'à l'école primaire.

L'association Multi Act' Enfance regroupe 4 structures:

- la Halte-Garderie
- l'Accueil Pérисcolaire
- l'Accueil de Loisirs
- Les Matinées Récréatives
- ainsi que « Le Don du Sang »

Les activités proposées visent à développer les compétences motrices et cognitives des enfants tout en privilégiant leur bien-être et leur épanouissement. La cotisation annuelle est de 18 € par famille (du 1er septembre au 31 août de l'année suivante).

Cette cotisation permet de bénéficier de tous les services proposés par l'association.

Sophie LOCHARD et Anaïs MICHENEAU sont les co-présidentes, Cynthia ROUET, la trésorière, Bérengère THIEULLENT et Flora MARTINEAU sont les co-secrétaires de l'association.

L'association compte environ 8 salariés permanents et des vacataires pendant les vacances scolaires.

Les bénévoles mettent également en place des événements pour faire connaître l'association et ses services et pour récolter des fonds qui aident au renouvellement du matériel au sein des structures. Nous organisons une bourse aux jouets en octobre, mais également des ventes de chocolats à Noël pour récolter des fonds.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

► nous avons toujours besoin d'aide pour organiser des animations
N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'informations.

Vous retrouverez les actus de l'association et également les plannings d'activités du centre, les goûters ainsi que les projets pédagogiques sur notre site internet: <https://multiactenfance.wixsite.com/laromagne>



Suivez-nous sur notre page Facebook

- [Multi Act' Enfance La Romagne - 49](#)
- ainsi que sur [Intramuros!](#)
- <https://multiactenfance.wixsite.com/laromagne>

La Halte-Garderie « Saute-Mouton »

La Halte-Garderie est un lieu de garde occasionnelle qui accueille jusqu'à 12 enfants simultanément, âgés de 3 mois à 4 ans.

Les enfants peuvent être gardés quelques heures la matinée, l'après-midi ou en journée continue. Le tarif est appliqué selon les revenus des parents et l'inscription est possible à tout moment de l'année.

Sonia HERVE (Directrice et éducatrice spécialisée de jeunes enfants), et Jessica DUPONT (auxiliaire de puériculture) proposent diverses activités, adaptées à chaque âge (motricité, peinture, cuisine, gommettes...). Des espaces de jeux libres sont aussi aménagés au sein de la halte-garderie. Audrey PLASSAIS est également présente sur les temps de repas. L'équipe encadrante favorise au maximum l'échange avec les familles afin de suivre au mieux les habitudes et le rythme de vie de chaque enfant.



Horaires d'ouverture:

Mardi, jeudi et vendredi, 8 h 30 -17 h 30

CONTACT

HALTE-GARDERIE « SAUTE-MOUTON »

Directrice : Sonia HERVE

● Place de la mairie 49740 LA ROMAGNE

● 02 4170 28 99

● haltegarderie.laromagne@outlook.fr

● <https://multiactenfance.wixsite.com/laromagne/blank-2>

Les Matinées Récréatives

Les matinées récréatives sont ouvertes pour les bébés et les enfants jusqu'à 4 ans. Ils doivent être accompagnés par leurs parents, leurs grands-parents ou leur assistante maternelle.

Elles permettent de développer l'éveil de l'enfant, sa motricité ainsi que sa sociabilisation. Cela lui permettra de le préparer doucement à l'entrée en petite section de maternelle.

Les matinées à La Romagne se déroulent dans le modulaire accessible par le chemin sur la gauche de l'école.

Deux animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) du centre social intercommunal Ocsigène, sont présentes deux fois par mois.



Horaires d'ouverture: le mardi et jeudi entre 9h et 12h au modulaire (sauf vacances scolaires)

CONTACT

📞 Relais Petite Enfance: 02 41 56 46 94

✉️ petite.enfance@ocsigene.fr

L'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs se déroule dans les mêmes locaux que l'accueil périscolaire, avec les encadrants permanents aidés de vacataires. Il est destiné aux enfants de 3 à 11 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

C'est un lieu de détente et de partage où les enfants pratiquent des activités préparées par les animateurs.

Des sorties sont parfois organisées.

Le programme des activités pendant les vacances est distribué par l'école via les cartables, et disponible en ligne sur le site internet.

Le tarif est appliqué au forfait selon le quotient familial des familles (demi-journée, journée avec ou sans repas).

L'inscription est possible toute l'année.



CONTACT ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS :

8 place des écoliers

à l'école, sonnez au portail des maternelles

📞 02 41 70 66 80

✉️ multiactenfance@outlook.fr

L'Accueil Périscolaire

L'encadrement est effectué par la directrice Lisa GATE. Elle est accompagnée par 4 animatrices diplômées. L'Accueil Périscolaire se déroule dans le bâtiment « L'île aux enfants » derrière la cour des maternelles de l'école Arc-en-ciel. Le tarif est appliqué selon le quotient familial et payable à la demi-heure.

C'est un moyen de garde avant et après l'école pour les enfants scolarisés en maternelle et en primaire. Mais avant tout, c'est un lieu où les enfants se détendent, jouent, lisent et partagent un petit-déjeuner et un goûter.

CONTACT

Inscription via le portail famille :

<https://extranet.myiloise.net/connexion>

Horaires d'ouverture: 7 h - 8 h 30 / 16 h 30 - 19 h

Don du sang

Les collectes de sang auront lieu les :

Mardi 14 avril 2026

Mardi 10 Novembre 2026

à l'espace galerne



Famille

NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE OCSIGÈNE, LA GARDERIE SOLIDAIRE « MÔM'EN POUR SOI »

UNE IDÉE !

Lors de la journée départementale parents solo en octobre 2023, des parents solo soulèvent la question du répit parental et proposent la création d'une garderie solidaire comme solution possible. La CAF, l'État et la MSA soutiennent le projet et financent deux expérimentations, une en milieu urbain (CS Jacques Tati Angers) et une en milieu rural au CSI Ocsigène. Suite à une réunion publique et un questionnaire envoyé aux parents du territoire, un groupe d'une dizaine d'habitants s'engagent à développer ce projet sur le territoire.

POURQUOI CE PROJET ?

Quand on est parent, on a besoin de pause, de se ressourcer. Il n'est pas toujours facile de solliciter des baby-sitters et son coût peut être un frein. Et il n'est pas simple de faire confiance à des inconnus.

CONCRÈTEMENT COMMENT ÇA VA SE PASSER ?

Une fois par mois, le vendredi de 19h00 à 23h00, il sera possible d'emmener son ou ses enfants. Il sera pris en charge dans un lieu adapté à son âge et à ses besoins, dans la Maison de l'Enfance de Saint-Léger-sous-Cholet ou au CALS de la Séguinière. Il y aura une professionnelle et deux parents bénévoles chaque soir pour les 0-4 ans du côté du multi-accueil et une professionnelle et un parent bénévole pour les 4-12 ans du côté de l'accueil de loisirs. Les inscriptions se font auprès du CSI jusqu'au mercredi précédent la date d'ouverture au 02 41 56 46 94 ou petite.enfance@ocsigene.fr.



CONTACT

- 18 rue de l'Anjou - 49280 ST Léger sous Cholet
- 02 41 56 46 94
- petite.enfance@ocsigene.fr
- www.ocsigene.centres-sociaux.fr

POURQUOI SOLIDAIRE ?

La solidarité se situe au niveau du tarif, abordable et soumis au quotient familial. Et au niveau de la présence de parents bénévoles sur chaque soirée d'ouverture.

Il est possible d'avoir du temps pour soi alterné avec du temps donné aux autres.

La recette de la garderie = beaucoup de temps libre + un peu de bénévolat.

Ce projet a été porté par une dizaine de parents bénévoles et est ouvert à tous les parents du territoire.

Pourquoi pas vous ou un proche (ami, famille) ?

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes est aujourd'hui composé de 16 membres avec Jordan Baptiste et Jean Brillouet en co-présidence, Sandrine Blouin trésorière et Anne Grolleau secrétaire.

Toute l'équipe vous remercie de votre présence et de votre enthousiasme lors de notre soirée Disco. Grâce à vous, cette soirée a été un véritable succès, remplie de convivialité et de partage.

Nous avons donc décidé de partager cette réussite en faisant un premier don à l'école pour la réalisation des travaux de l'escalier et un second pour l'association Courage et Force pour Johan.

Pour les personnes qui souhaitent se joindre à nous, on se donne rdv le 13 février pour l'Assemblée Générale.

Date à retenir : le vendredi 19 juin pour La Fête de la Musique.



Kévin BARON, Anne DAVID, Etienne ROY, Sandrine BLOUIN, Vincent COLIN, Jordan BAPTISTE, Jean BRILLOUET, Mathieu PILLENIERE, Frédéric SOULARD, Cédric CHARRIER, Hervé MAUDET, Olivia MOTTIER, Anne GROLLEAU, Sylvain ROBIN, Philippe JAUD, (encadré) Antoine BOURGET

CONTACT :

COMITÉ DES FÊTES

✉ cdf.laromagne49@hotmail.fr Comitédesfêtes la Romagne

ASSOCIATION VERTE VALLÉE

L'association »La Verte Vallée» a été créée par les familles de résidents de la résidence de la Verte Vallée : Foyer logement pour seniors en autonomie. Elle se situe au 46 rue nationale à la Romagne, dont la directrice est Mme Chaumet.

L'association La Verte Vallée a pour but de créer un lien social entre les résidents et les personnes de la commune et extérieurs de la commune. Elle propose des animations: groupes de musiques, de chants et de danses ; loto, conférence, galette des rois, repas de Noël et de printemps avec les familles,

Le bureau est composé de 10 membres. Vous pouvez adhérer (12 euros) actuellement il y a une soixantaine d'adhérents.

Venez nous rejoindre. Les dates des animations paraissent sur les journaux, sur intra-muros et sont affichées dans les commerces et la résidence,

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 21 janvier 2026 à 15 heures à la résidence.

CONTACT ASSOCIATION VERTE VALLÉE

- 📞 Directrice Résidence : Mme CHAUMET : 02 44 09 86 40
- 📞 Présidente : Claudette Chiron 06 26 33 01 06
- 📞 Vice-Présidente : Marie-Thérèse Hay 06 25 78 19 49

RÉSIDENCE :

La résidence propose des appartements T1, T2, T3, Actuellement 22 personnes résident dans les appartements. Vous pouvez si vous le désirez, venir vous renseigner et/ou valider une inscription auprès de Mme Chaumet (Voir numéro dans l'encadré contact).

Les personnes de la commune ont la possibilité de prendre des repas à la résidence, Sur réservation au 02 44 09 86 40, ou sur place.



C.A.T.M. (COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC)

Nous nous sommes retrouvés pour les cérémonies commémoratives : le 8 mai 2025 à Saint-Macaire

le 11 novembre à Saint-Germain

Le 28 juin 2025 notre pique-nique annuel nous a rassemblés.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles d'ELIE RETAILLEAU et de FRANÇOIS MARCHAND qui nous ont quittés cette année.

Des sympathisants sont venus rejoindre le groupe des C.A.T.M. vieillissant. ERIC LELAURE qui nous a quittés avait accepté d'être porte-drapeau toutes nos condoléances à sa famille.

L'assemblée générale nous réunira le samedi 24 janvier 2026 à la salle municipale.



CONTACT CATM

📞 André FONTENEAU : 02 41 70 31 21

BIBLIOTHÈQUE POINT VIRGULE

La bibliothèque Point Virgule profite pleinement de ses nouveaux espaces. Soutenue par Géraldine Liska, bibliothécaire, l'équipe composée de 23 bénévoles adultes et de 9 jeunes bénévoles, accueille le public durant 9 heures chaque semaine. Plus de 5000 documents — romans, documentaires, bandes dessinées, albums jeunesse et magazines — sont ainsi mis à la disposition des lecteurs.

RÉTROSPECTIVE 2025

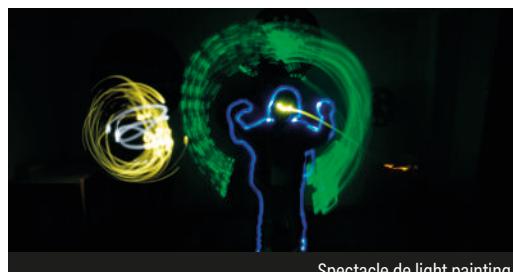
Afin de poursuivre sur sa belle lancée, l'équipe s'est mobilisée toute l'année pour faire vivre ce nouvel espace avec des animations variées pour tous les publics. Quelques chiffres clés de 2025 :

- Une moyenne de 230 lecteurs actifs par mois
- Une cinquantaine de nouveaux inscrits
- Environ 16 000 prêts de documents (de janvier à novembre 2025)
- Plus de 1600 prêts par mois.

ET POUR 2026...

À vos agendas : des rendez-vous à noter dès maintenant !

- 650 nouveaux livres à partir du 13 janvier
- Lancement du Prix « Les tout-petits lisent aussi » les 16 et 23 janvier
- Randomagnonne le 22 mars
- Escape-game pour ados le 10 avril.



Spectacle de light painting



Spectacle «les tout-petits lisent aussi»



Dictée



Balade littéraire avec Tiphaine Legall

Horaires d'ouverture au public

Le mardi de 16 h 30 à 19h / Le mercredi de 10h à 12h et de 16 h 30 à 19h / Le samedi de 10 à 12h

CLUB DU TEMPS LIBRE

ACCUEIL DES SENIORS À PARTIR DE 60 ANS

118 adhérents

Activité de Loisirs, sortie d'une journée, repas spectacle, et visites en entreprise, voyage France et Étranger moyen et long courrier, 2025 : ÉGYpte (croisière sur le NIL)

Après-midi Club les 3 premiers jeudis du mois, activités jeux Belote, Tactic, Scrabble

Petit concours 2e jeudi du mois. Salle municipale de 14h à 17h30

Concours Inter Clubs de septembre à avril



CONTACT :

@ cdtl49.laromagne@gmail.com
0664993207



ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

Président: Frédéric BONICEL

Membres: Danièle CLEON Jean Yves BRETE A UDEAU Coralie POIRIER Aurélia FERRATON CHORALE

Un nouveau chef de chœur dirige la chorale depuis la rentrée. Répétitions les lundis de 20 h 30 à 22 h 00.

THÉÂTRE ADULTES

Cette année, la troupe de Bel Air compte 5 comédiens. La pièce a été choisie en août et les répétitions ont commencé fin août, à raison d'une fois par semaine, sous la coupole d'Olivier Guéry, de la Compagnie Côté Cour, metteur en scène. Il s'agit d'une comédie « Quoi d'veux docteur » de Nicolas HIRGAIR

« Le docteur Giraud a pour projet de s'approprier l'esprit de Freud grâce à une machine de son invention. Mais lorsqu'un éboueur sans gêne, une secrétaire harassée et une inspectrice de la sécurité sociale un peu trop curieuse viennent contrarier ses projets, la situation dérape... »

REPRÉSENTATIONS

les samedis 17 et dimanche 18 janvier

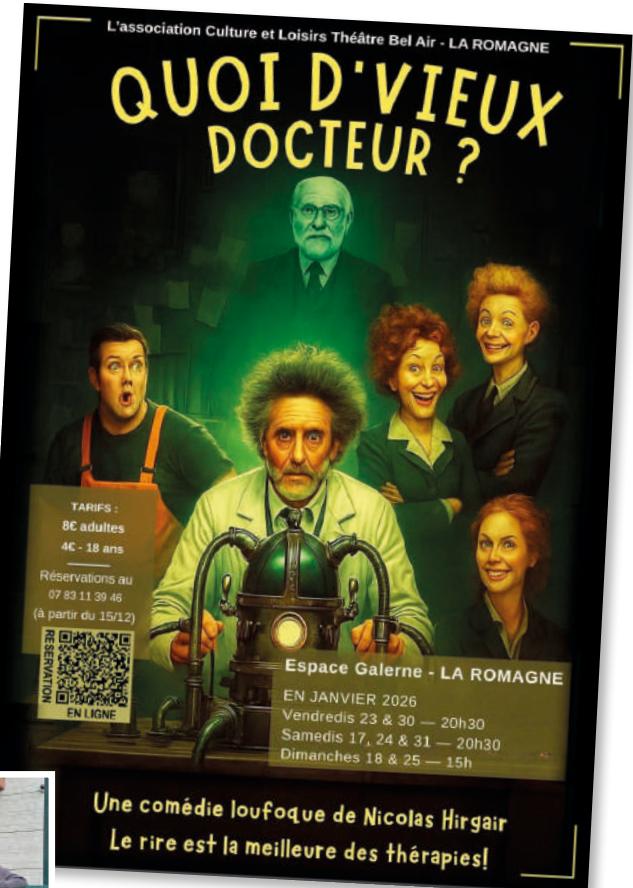
vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 janvier

vendredi 30 et samedi 31 janvier à l'ESPACE GALERNE

réservation à partir du 2 janvier 2026

en téléphonant au 07 83 11 39 46 ou sur HelloAsso

Responsable: Frédéric BONICEL



THÉÂTRE ENFANTS

20 jeunes répartis en 3 groupes

Représentation le mardi 19 mai 2026

CONTACT THÉÂTRE ADULTES

Frédéric BONICEL : 06 28 67 28 87

CONTACT THÉÂTRE ENFANTS

Aurélia POUVREAU 06 66 26 08 39 Coralie POIRIER 06 71 08 65 26

DES AIGUILLES ET DES COSTUMES

Cette année, l'association n'a pas chômé... et pourtant, les membres du bureau et nos vaillants bénévoles sont déjà prêts à retrousser leurs manches une fois de plus pour l'année qui arrive. (On commence à croire qu'ils ont des manches sans fin.)

Au programme de 2026: festival, salon, événements costumés et ateliers – oui, rien que ça ! On attaqua les festivités avec notre présence au salon Des Fils Croisés d'Anjou, à Cholet. Franchement, pouvait-on rêver meilleur endroit qu'un salon dédié aux arts textiles pour exhiber nos plus belles tenues ? Certainement pas.

Et ce n'est pas tout ! Un atelier créatif « Venez avec votre projet » aura lieu à La Romagne le 1er mars 2026. Le concept ? On se retrouve, on crée, on papote, on avance sur nos œuvres, le tout dans une ambiance chaleureuse (et légèrement ponctuée de fous rires). Et pour finir la journée en beauté : un goûter partagé. Oui, un goûter. On sait parler aux artistes.

Tous niveaux et tous projets sont les bienvenus : que vous sachiez à peine enfiler une aiguille ou que vous puissiez crocheter les yeux fermés, vous êtes de la partie ! (Gratuit pour les adhérents, 2 € pour les non-adhérents.)

Alors, n'hésitez plus : rejoignez-nous pour cet atelier !

Inscriptions par mail: aiguillesetcostumes@gmail.com

Ou directement sur nos réseaux sociaux.

On a hâte de créer avec vous !



CONTACT

www.desaiguillesetdescostumes.odoo.com

www.aiguillesetcostumes.forumactif.org/

desaiguillesetdescostumes

STELLA TENNIS DE TABLE/SAISON 2024 - 2025

ANTONIN LANDREAU CHAMPION DE FRANCE PING VR

Le week-end du 1er novembre 2025, Antonin a remporté son 3e titre de CHAMPION DE FRANCE à Montpellier.

Il est le plus titré du club avec cette nouvelle performance de haut niveau.

Son investissement de tous les jours est récompensé.

Un grand bravo à lui pour ce nouvel exploit.



Antonin Landreau
CHAMPION de FRANCE PING VR



PRATIQUEZ LE PING EN LOISIR LE VENDREDI SOIR

Après une semaine de travail, vous pouvez venir vous détendre avec la pratique du tennis de table en loisir.

Le club a mis en place une séance libre adulte le vendredi soir (19h-20h30).

Il est possible de faire 2 séances d'essai sans prendre de licence.

Et si le virus de la petite balle vous prend, le club fera un tarif préférentiel pour les personnes qui s'inscrivent à partir de janvier 2026 avec seulement 60 € la licence.

Calendrier des rencontres de PRO A 2ème phase		
Fin 1ère PHASE (ALLER)		
J8	ROUEN - LA ROMAGNE	mardi 6 janvier 19h30
J9	LA ROMAGNE - THORIGNE FOUILARD	vendredi 9 janvier 19h30
2ème PHASE (RETOUR)		
J10	LA ROMAGNE - PONTOISE CERGY	lundi 26 janvier 19h30
J11	ANGERS - LA ROMAGNE	vendredi 30 janvier 19h30
J12	LA ROMAGNE - HENNEBONT	mardi 3 février 19h30
J13	NIMES/MONTPELLIER - LA ROMAGNE	mardi 3 mars 19h30
J14	LA ROMAGNE - BRUILLE	vendredi 6 mars 19h30
J15	ROANNE - LA ROMAGNE	mardi 10 mars 19h30
J16	LA ROMAGNE - CAEN	vendredi 20 mars 19h30
J17	LA ROMAGNE - ROUEN	mardi 7 avril 19h30
J18	THORIGNE FOUILARD - LA ROMAGNE	vendredi 10 avril 19h30

Si vous êtes intéressés, prendre contact ou laisser un message sur le site du club :

CONTACT

STELLA TENNIS DE TABLE LOISIR

📞 Joris BRYAND 06 52 22 07 85

📞 Fabrice COUTOLLEAU 06 79 63 27 12

🌐 www.sslrtt.com « rubrique contact »



Entente Sportive La Romagne Roussay

L'ESRR UN CLUB FAMILIAL, DYNAMIQUE ET ENGAGÉ

L'Entente Sportive La Romagne Roussay est un club ancré dans la vie locale, reconnu pour son esprit familial et sa convivialité. Nous comptons aujourd'hui plus de 300 licenciés, accompagnés par de nombreux bénévoles investis.

L'année 2027 marquera les 35 ans de la fusion, une étape importante dans l'histoire de notre association.

Notre club est fier de bénéficier à la fois d'un label masculin et d'un label féminin, témoignant de la qualité de notre projet sportif et éducatif. Plusieurs commissions actives contribuent tout au long de l'année à l'organisation d'événements et à la bonne gestion du club.

► La commission animation, composée de 19 bénévoles, organise des événements majeurs tels que des soirées à thème rassemblant plus de 450 personnes, ainsi qu'un tournoi de palets réunissant plus de 160 participants.

► La commission tournoi, forte de 20 bénévoles, propose chaque année un tournoi de belote et un grand tournoi de football jeunes (U9G, U11G, U13G, U11F et U13F) sur deux journées, accueillant plus de 80 équipes.

► La commission sponsoring, quant à elle, œuvre tout au long de l'année pour fidéliser nos partenaires, sans lesquels le club ne pourrait mener à bien ses projets.

D'autres commissions, dédiées à la communication, au traçage et au bâtiment, participent également activement au fonctionnement et au développement de l'ESRR.

Le 12 octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos voisins du Longeron-Torfou à l'occasion de la Coupe de l'Anjou. Près de 800 personnes étaient présentes pour cet événement !

Tout au long du week-end, nos Loisirs Féminines se sont mobilisés pour soutenir la cause octobre Rose.

Le vendredi, un tournoi féminin a ouvert les festivités.

Le dimanche, elles ont disputé un match en lever de rideau avant la rencontre de Coupe.

Grâce à leur engagement, près de 1000 croque-monsieur ont été vendus durant le week-end, permettant de récolter un bénéfice de 2641,34 €, entièrement reversé à l'association Ma Parenthèse ainsi qu'à la Ligue contre le cancer du sein



GROUPEMENT FÉMININ :

Le Groupement Féminin Sèvremoine est un club qui fait vivre le foot féminin dans les communes de Sèvremoine. Il accueille des filles de tous âges, dans une ambiance conviviale et motivante. Le club mise autant sur le plaisir de jouer que sur la progression, avec des équipes jeunes et une équipe senior. C'est un groupement dynamique où les joueuses s'épanouissent et avancent ensemble.

REMERCIEMENT

Nous tenons également à remercier chaleureusement l'ensemble de nos sponsors pour leur soutien financier. Grâce à l'appui de tous nos partenaires, nous pouvons chaque année investir dans le développement de nos joueurs et soutenir la formation continue de nos éducateurs. Un grand merci à la mairie pour l'entretien de nos terrains. Votre soutien nous permet d'offrir à nos joueurs de bonnes conditions de pratique.

Nous remercions également nos bénévoles, dont l'engagement chaque week-end fait vivre le club et accompagne nos jeunes.



CONTACT

🌐 www.essr.fr
 FACEBOOK entente sportive la romagne roussay
INSTAGRAM ultraessr

CONTACT FOOT FÉMININ

EMAIL gf.sevremoine@gmail.com
 FACEBOOK Groupement Féminin Sèvremoine
INSTAGRAM gf.sevremoine



EFFECTIFS DE L'ESRR

26 équipes, plus de 300 licenciés
Effectifs en hausse : +43 % en 5 ans

► Séniors :

Entraîneur : Antoine Leroux

Équipe A évoluant en deuxième division

Équipe B évoluant en quatrième division

Équipe C évoluant en cinquième division.

Équipe Loisirs évoluant le vendredi soir

Équipe Loisirs féminine évoluant le vendredi soir

► École de Foot (U6 à U13) :

Entraîneur : Eliott Denis Référent
(En stage, responsable U9-U13)

Antoine Le Bourhis

► Groupement avec Le Longeron Torfou, pour les catégories U15 et U17 :

Entraîneur : Bidet Valentin et Enzo Begin (U17), Adama Fonteneau et Eliott Denis (U15)

► Section Féminine U9 à Senior

Entraîneur : Thomas BAURAIN, Sarah AUBINEAU,

► Section Loisir Féminine

Entraîneur : Freddy, Florent et Guillaume



PRÉSENTATIONS DE NOS SALARIÉS



ANTOINE LEROUX

J'ai 27 ans, je vis à Torfou (de racine Roussayaise) et je suis au club depuis mes 12 ans. J'ai commencé en aidant à l'école de foot du mercredi, puis j'ai rapidement pris goût à l'entraînement jusqu'à en faire mon métier.

Au fil de mes études en STAPS puis en Master Management du sport, j'ai multiplié les rôles au club: responsable technique de l'école de foot, organisation des stages, développement du projet label et de la section féminine. Après mes études, le club m'a embauché trois saisons, durant lesquelles j'ai aussi obtenu mon BMF. Souhaitant garder un équilibre familial, j'ai ensuite choisi de devenir coordinateur de formation d'éducateurs sportifs, tout

en gardant un lien fort avec le club. J'ai accepté la responsabilité du groupe senior à la fin de la saison 2023-2024, avec un objectif clair pour 2024-2025: remonter en D2, ce que nous avons réussi avec seulement une défaite.

Aujourd'hui, je veux continuer sur cette dynamique: faire progresser notre jeune effectif, viser le podium avec nos trois équipes et un beau parcours en Challenge de l'Anjou. Au-delà des résultats, ce qui compte le plus pour moi, c'est que chaque joueur prenne du plaisir, joue en confiance et vive une belle saison, entouré d'un staff bénévole investi, d'un bureau impliqué et de supporters fidèles.



ELIOTT DENIS

J'ai 22 ans et j'habite La Romagne. Je suis un enfant de l'ESRR, où j'ai commencé le foot à 5 ans et où je me suis très vite investi comme bénévole, d'abord pour aider aux entraînements, puis comme coach de 14 à 18 ans. Titulaire d'une licence STAPS Entrainement Sportif, spécialisée en football, et je possède également plusieurs diplômes fédéraux FFF. Je suis aujourd'hui responsable de l'École de Football du club. Au quotidien, je partage

mon temps entre l'organisation et le suivi administratif, et le terrain, où j'encadre les séances et les matchs le week-end. Après un stage puis un service civique à l'ESRR, j'ai pu construire mon expérience ici même. Mes objectifs sont simples: continuer à structurer le club et faire progresser chaque jeune, autant sur le plan footballistique que sur les valeurs humaines comme le respect, l'engagement et le dépassement de soi.



ENZO BEGUIN

J'ai 21 ans et je suis éducateur sportif et coach depuis plusieurs années. J'entame ma deuxième saison au sein du groupement, à la tête de l'équipe U17 B, je m'occupe également de l'éveil sportif le mercredi matin à la Romagne. La saison dernière, avec un groupe au super état d'esprit, nous avons largement dépassé nos objectifs en terminant premiers de la dernière phase et

champions de D2.

Cette année, le groupe B est moins armé sur le papier mais possède un vrai potentiel de progression. Mes objectifs sont clairs: stabiliser l'équipe en D3, gagner un maximum de matchs, viser une montée en D2 et aller le plus loin possible dans le challenge, avec l'envie de faire encore mieux que l'an passé.



ANTOINE LE BOURHIS

J'entame ma deuxième année au sein de l'école de football de la Romagne-Roussay en tant qu'éducateur sportif. Je participe aux séances d'entraînement des catégories U6 à U13. Mon objectif est d'être à l'écoute des jeunes afin de les aiguiller de

manière positive et constructive. Mon rôle est d'observer les compétences des joueurs, les situations lors des séances, pour permettre de les valoriser et de les faire progresser. Je dois apporter un maximum de conseils aux jeunes.



SÉBASTIEN BELLIARD

Educateur de football depuis près de vingt ans, j'ai entraîné des jeunes de U6 à U13 au May-sur-Èvre et à Saint-Macaire-Saint-André, mon club d'origine. Gardien depuis toujours, je me suis naturellement tourné vers l'encadrement spécifique

de ce poste. Aujourd'hui, j'entraîne les gardiens seniors de La Romagne-Roussay. Mon objectif, c'est de les faire progresser dans tous les domaines clés : jeu au pied, jeu aérien, sorties, gestion de l'espace et adaptation au contexte du match.



QUENTIN FONTENEAU

Je suis éducateur au Longeron Torfou et au groupement GJTS. Au sein du groupement, j'interviens auprès des U13 aux côtés d'Elliott Denis, référent de la catégorie. Je suis également le référent des U15 et j'interviens ponctuellement lors des séances U17. La saison dernière a été particulièrement exigeante: après notre montée en Élite, nous avons affronté un niveau de compétition très relevé. Malgré les difficultés, les joueurs ont beaucoup appris et acquis une expérience précieuse pour la suite.

Pour cette nouvelle saison, l'objectif était de retrouver le niveau Élite. Objectif atteint dès la première phase, ce qui constitue déjà une belle réussite. En ce début décembre 2025, nous avons désormais l'opportunité de jouer le top 2 en Élite pour la deuxième phase, une dynamique très positive. Cette performance nous assure une troisième phase au même niveau, avec un groupe composé essentiellement de U14, ce qui est particulièrement encourageant pour l'avenir.



VALENTIN BIDET

Je suis éducateur au Longeron Torfou ainsi qu'au Groupement Jeunes Torfou Sèvremoine (GJTS). Au sein du groupement, j'interviens auprès des U13, aux côtés d'Elliott Denis, référent de la catégorie. Je suis également le référent des U17 et j'interviens aussi sur l'école de football du club de l'ASLT. La saison dernière a été particulièrement réussie: après notre

montée en Élite, nous avons terminé premiers de la division lors de la dernière phase. Nous avons aussi atteint le dernier carré de la Coupe de l'Anjou, ne nous inclinant qu'en demi-finale face à une équipe évoluant en régional.

Cette année, nos objectifs sont clairs: monter à nouveau en Élite lors de la deuxième phase; réaliser un parcours ambitieux en coupe, d'autant plus que nous sommes toujours engagés en Coupe des Pays de la Loire.

ÉVEIL SPORTIF/DANSE/FITNESS

ÉVEIL SPORTIF

Tous les mercredis de 10 h 00 à 11 h 00, une quinzaine d'enfants âgés de 3 à 6 ans se familiarisent avec de nombreux sports à travers des activités ludiques. Cette année, ils sont encadrés par Enzo Beguin. L'éveil sportif permet d'élargir les expériences de l'enfant dans des milieux et espaces variés.

DANSE

La section danse moderne Jazz est assurée par Juliette Minaud.

42 danseuses réparties en 4 groupes de 5 à 15 ans, allient tous les mercredis plaisir de la danse, technique et créativité.

Nous pourrons admirer le travail des danseuses



CONTACT

ÉVEIL SPORTIF/DANSE/FITNESS

✉️ eveildanselaromagne@gmail.com

LE BUREAU

Laetitia Favreau, Noémie Beaumard, Delphine Allain, Emilie Drapeau, Marine Bondu, Jennifer Cesbron, Noémie Barré



STELLA VOLLEY

Pour cette saison 2025-2026, le club de volleyball compte 23 adhérents répartis sur 2 niveaux:

► 1 équipe féminine jeune entre 15 et 18 ans, qui s'entraîne tous les vendredis à partir de 18 h 30. Elle est entraînée et coachée par Jacky DAUZON et Emmanuelle ROBIN. Elle est inscrite depuis le début de la saison en championnat au niveau départemental et joue le samedi après-midi.

► 1 équipe mixte détente affiliée à la « fédération sport pour tous » qui s'entraîne et joue à domicile le mercredi soir à partir de 20 h 30, le jour est variable pour les matchs à l'extérieur.

Nous tenons à remercier cette année, les sponsors qui nous ont permis d'équiper les joueurs d'un nouveau jeu de maillots:

- Couverture Étanchéité Choletaise - La Romagne
- EP2C - La Romagne
- Intermarché - Saint-André de la Marche

Tous les nouveaux joueurs sont les bienvenus pour compléter ces équipes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

CONTACT

STELLA VOLLEY

✉️ carine.guicheteau134@gmail.com

📞 Carine GUICHETEAU: 06 71 48 48 71



STELLA SPORTS BADMINTON

Le club Stella Sport Badminton vous accueille avec plaisir pour la nouvelle saison 2025/2026.

Les séances se déroulent:

- le lundi à partir de 20h,
- le jeudi à partir de 19 h 30

La cotisation annuelle est de 40 €.

Pour les personnes souhaitant découvrir ce sport, un entraînement interne est organisé une fois par mois afin d'apprendre les bases dans une ambiance conviviale.

Pour les joueurs passionnés par la compétition, nous participons à un championnat loisir qui permet de se mesurer à d'autres clubs.

Afin de renforcer la cohésion et le plaisir de jouer, nous organisons également un tournoi interne deux fois par an, en automne et au printemps, réservé à nos adhérents. Enfin, ne manquez pas notre grand événement: le Tournoi des Étoiles, qui aura lieu le 20 mars 2026. Ce rendez-vous rassemble des équipes des alentours pour une soirée sportive et festive.

CONTACT

STELLA SPORTS - BADMINTON

✉ bad_romagne@yahoo.fr

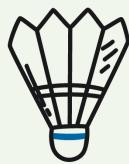
Président: Jean-Pierre COIFFARD

Vice-présidente: Nadège GUITTON

Trésorier: Thierry GRASSET

Secrétaire: Cédric DIREZ

Membre actif: Cindy MASALA



STELLA SPORTS
BADMINTON

— LA ROMAGNE —



Gymnastique Romagnonne

Des cours de gym/fitness pour adultes pour un entretien physique dans une ambiance conviviale et détendue. Les cours d'une heure se déroulent au complexe sportif de début septembre à fin juin.

LUNDI à 19 h 45: une première partie dynamique avec du renforcement musculaire, du cardio training, des ateliers... et une seconde partie plus douce avec du stretching et de la relaxation

MARDI à 9 h 30: renforcement musculaire doux, souplesse, motricité, équilibre... tout pour conserver la forme en douceur.

Tous les cours sont dispensés par Chloé BESNARD, une jeune animatrice diplômée d'État, sympathique, énergique et à l'écoute de chacune. Du matériel est à notre disposition pour varier les exercices : élastiques, haltères, steps, ballons, bâtons...

Cotisation annuelle de 85 € pour un cours par semaine, inscription possible tout au long de l'année.

CONTACT

GYMNASTIQUE ROMAGNONNE

✉ gym.romagnonne@gmail.com

Présidente: Marie VALLÉE

Trésorière: Isabelle RIOU

Secrétaires: Keity BENETEAU, Olivia MOTTIER





LES MARCHEURS ROMAGNONS

Le club des marcheurs romagnons tient à préciser qu'il poursuit son chemin dans une bonne ambiance.

Un calendrier des randonnées du dimanche dans les communes environnantes est préparé en début d'année. Il y a un responsable par randonnée.

Nous accueillerons toute personne voulant bien marcher le dimanche matin sans obligation de le faire tous les dimanches.

En plus de ces dimanches nous organisons un week-end familial.

La cotisation est de 25 euros pour 6 randonnées (prix intéressant)



CONTACT LES MARCHEURS ROMAGNONS

02 41 56 14 27 ou 06.72.09.73.95

LE BUREAU

Présidente : Yvonne CHARBONNEAU

Secrétaire : Claudie BERTHAU

Trésorier : Jean-Paul POIRIER

Membres : Sylvie CHUPIN, Gaëtan BARRÉ.

CLUB STELLA SPORTS CYCLISTE

Effectifs du club: 36 personnes mixtes (dont 9 féminines) Le club organise des parcours les dimanches matin en fonction du nombre de participants du vent et du niveau de chacun. Libre choix au cours de la saison: Cyclo ou VTT Le lieu de rassemblement se situe au complexe sportif tous les dimanches entre 8h et 9h suivant la saison. Le club prend en charge une quinzaine de randonnées annuelles. Nous disposons également au club d'une remorque 12 places ainsi qu'un porte-vélo 4 places. **ADHÉSION: 40 € (25 € pour les moins de 18 ans)** Manifestations du club pour la saison 2026:

LA RANDOMAGNONNE

Sportif de tout âge et amoureux de sport et nature, organise notre 29e édition de la Randomagnonne qui aura lieu le dimanche 22 mars. Pour vous permettre de découvrir des coteaux et sentiers inédits, des chemins privés sont ouverts uniquement le jour de la manifestation. Les licenciés bénévoles ont œuvré une partie de l'année pour vous proposer des circuits fléchés uniques regroupant les disciplines du VTT - Cyclo - TRAIL - PÉDESTRE.

TRAIL DE LA MOINE

Samedi 21 mars, semi-nocturne avec un départ groupé à 18h30 pour deux kilométrages: 13 ou 19 km. Des chemins privés ouverts essentiellement à l'occasion de l'événement.

Inscription uniquement en ligne sur Helloasso, le QR Code sera communiqué sur notre affiche, facebook, intra muros...

Il s'agit d'une course non chronométrée nature avec 400 mètres de dénivelé positif sur le grand circuit. Afin d'éviter les parties goudronnées et les croisements dangereux, l'équipe en charge du parcours, et en étroite collaboration avec les propriétaires des terrains, a imaginé un tracé et négocié des passages sur des propriétés privées. Ces passages sont autorisés uniquement le jour de la course.



Sur ces parcours vous retrouverez des lieux emblématiques de La Romagne comme Le Rocher d'escalade du Bouchot, Les Planches de La Morlière, ainsi que Les Coteaux de la Moine sur différents versants qui ne manqueront pas de mettre vos mollets à l'épreuve.

Le club remercie les propriétaires et les exploitants pour leurs accords de passage et nous invitons les participants à respecter scrupuleusement cette consigne.

Merci à la municipalité, aux partenaires, aux propriétaires et aux bénévoles qui contribuent au bon déroulement et à la réussite de ces deux journées. Nous vous attendons encore nombreux pour cet événement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre sport vous intéresse, n'hésitez plus. Venez vous joindre à notre équipe, rendez-vous à l'Assemblée Générale qui se déroulera salle municipale le vendredi 30 janvier à 20h30. À cette occasion, rétrospective de l'année, inscription, suivie d'un moment de convivialité autour d'une galette des rois.

Cyclisme. La course Cholet Agglo Tour La course professionnelle cycliste choletaise se déroulera à Cholet le lundi de Pâques, le 6 avril. Elle passera à La Romagne, c'est pourquoi nous sommes à la recherche de bénévoles en tant que signaleur. Vous avez un peu de votre temps ce jour (30 minutes, lors du passage de la course), merci de nous contacter par mail.

CONTACT
STELLA SPORTS CYCLISTE
@ Sscyclo.laromagne@gmail.com



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 6 FÉVRIER



Êtes-vous certain
de pouvoir voter lors
des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre
situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans
votre mairie muni:

→ d'un justificatif d'identité
→ d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier:

en adressant à la mairie
de votre commune le formulaire
d'accès à vos listes
interieur.gouv.fr
ou service-public.fr



Par Internet:

en vous rendant sur
service-public.fr

Vous êtes de nationalité française
ou ressortissant d'un État membre
de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes
concernant les démarches électorales

Accéder directement
aux demandes
[ou sur service-public.fr](http://service-public.fr)



1^{ER} TOUR : 15 MARS

2ND TOUR : 22 MARS



JOURNÉE DÉFENSE & CITOYENNETÉ

DEVENEZ RÉSERVISTE
ANIMATEUR ET ACCOMPAGNATEUR

POUR LA

JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



ASSOCIATION SOL'ESPERANÇA

Sol'Esperança est une association humanitaire qui œuvre au Burkina Faso depuis 2002. Cette association apporte son soutien aux sœurs de Torfou présentes sur place qui se consacrent depuis 1957 à la création de structures éducatives, sanitaires et sociales. Chaque année, l'antenne du 49, secteur La Romagne, en lien avec l'association Sol'Espérance de Bellevigny 85, vous invite à son concert, salle Galerne. Prochain rendez-vous : le 8 février 2026 ! Pour plus de renseignements, contactez-nous via le site web.



CONTACT

ASSOCIATION SOL'ESPERANÇA

www.solesperanca.org



NOUVEAU SERVICE : ASCENSION ARBORÉE

Entreprise d'élagage réalisant tous travaux de tailles et d'abattage des arbres. Mais également, prestation pour entretenir et soigner vos arbres, taille de formation, taille de sécurisation, abattage délicat. Possibilité d'intervenir en urgence.

CONTACT ASCENSION ARBORÉE

06 09 58 27 87

ascensionarborree@gmail.com

82 rue Nationale - 49740 LA ROMAGNE



L'ÉVÈNEMENT CULTUREL 2025! - 28 FÉVRIER

Le grand intérêt porté par les Romagnons pour l'histoire et le petit patrimoine de leur village sous l'impulsion et l'organisation du cercle 'Notre Romagne' accompagné des archives municipales de Cholet a généré :

Le plus gros succès de la saison culturelle !

1080 visiteurs soit la moitié de notre population.



"A la recherche du cadastre Napoléonien"

Organisé dans le cadre de la saison culturelle ITINÉRANCE. L'inauguration spectacle dans l'église au soir du 28 février a réuni 350 personnes. Vint ensuite l'exposition à la salle municipale visitée par 625 personnes ainsi que 105 écoliers. Tous furent séduits et renseignés par l'excellence de cet évènement 10 jours durant. Le cercle de bénévoles 'Notre Romagne' a pu vivre avec les familles romagnonnes (résidentes ou expatriées) de délicieux et incroyables moments de rencontres. Les visiteurs ont été renseignés sur leur lieu d'habitation par M. Pineau (responsable des archives municipales de Cholet) et par des bénévoles formés à la recherche.

VIVE 2026 !

Vendredi 13 février à 19h salle Bel Air

Soirée ouverte à tous

"Le camp romain et le mystérieux trésor du Bois Charruau"

Et projets de 'Notre Romagne'

Que vous soyez Romagnon historique ou bien nouveau venu, quel que soit votre âge, venez-nous rejoindre avec vos compétences et votre bonne humeur.



'NOTRE ROMAGNE' :

Philippe et Danièle Barrault, Brigitte Blanchard, Dany Bouchet, Noëlle Boudeau, Louis-Marie Cléon, Philippe et Marietta Girard, Josette Guitton, Joël Lebourhis, Claude Martin, Christian Toublanc, Camille Vincent, Joël Fonteneau, Didier et Valérie Levron, Yannick et Nelly Loizeau, Béatrice et Baptiste Pasquier, Jean Claude Vigneron.

BALAYAGE DES RUES EN 2026

- Vendredi 6 février
 - Vendredi 15 mai
 - Vendredi 7 août
 - Vendredi 13 novembre
- Pensez à retirer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse.



MARCHE HEBDOMADAIRE :

Vous pouvez y retrouver chaque mercredi :

- Un boucher-charcutier : « Chez Riri »
- Un primeur : « M. FRAJ Anouar »

Ils sont présents à partir de 8 h et jusqu'à 12 h 30, place de la Chapelle, Rue de la Mairie, d'autres exposants viennent occasionnellement.

SUPÉRETTE API

Votre supérette API est ouverte 7/7 jours de 5 h à 23 h.

Pour en profiter, il vous suffit de vous créer un compte. Et pour cela, rien de plus simple, munissez-vous de votre smartphone et d'une carte d'identité, et suivez les étapes d'inscription via ce lien : <https://api-masuperette.fr/inscription/>

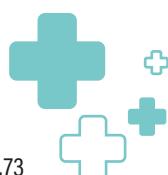
Si vous ne possédez pas de smartphone, une personne API est régulièrement présente sur place pour vous créer une carte (Les dates et horaires de ses présences sont affichées sur la porte de la supérette). Il vous faudra uniquement lui fournir un numéro de téléphone, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Une personne est présente tous les mardis et jeudis de 14h à 16h



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE & PHARMACIE

- Pharmacie Limousin 02.41.70.32.72
- Infirmière : Sophie GAULTIER 02.41.58.61.71
- Kinésithérapeute : Margaux ALAIN 06.72.71.44.80
- Orthophoniste : Laura COMBE 06.01.65.65.92
- Ostéopathe : Sophie DENECHERE 07.82.92.70.73
- Sage-Femme libérale : Amélie PEREIRA 06.44.90.00.73



● 3A et 3B rue Nationale

INTRAMUROS :

Plus de 1 700 personnes sont déjà inscrites et ont accès à l'application Intramuros via leur smartphone ou leur tablette.

Elle est gratuite, sans inscription, et téléchargeable sur smartphone via Play Store ou Apple Store.



CONTACT

Tout commerçant intéressé par ce marché peut se renseigner auprès du secrétariat de Mairie

● 02 41 70 32 50

ACCUEIL DES NOUVEAUX ROMAGNONS

Vous êtes Romagnonne ou Romagnon depuis le 1er janvier 2025

N'hésitez pas à vous présenter en mairie.

Un coffret vous sera offert de la part de la commune, de Cholet Agglomération et de l'office de Tourisme.

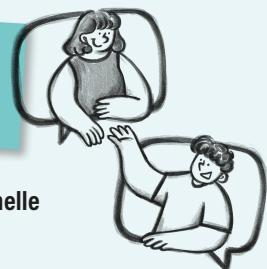
Vous y trouverez les coordonnées de contacts utiles (services administratifs, sociaux, urgences ...), des artisans, commerçants, entreprises, des associations qui vous proposent de nombreuses activités sur la commune, ainsi que le flyer de l'application IntraMuros.

Par ailleurs, la Municipalité organise un temps de rencontre avec les nouveaux arrivants. Ce sera l'occasion pour Mme le Maire et son conseil municipal de vous souhaiter la bienvenue sur la Romagne et vous présenter ses services.

Un apéritif dinatoire vous sera proposé pour clôturer cette rencontre, ce qui permettra à chacun d'échanger en toute convivialité et de répondre à vos éventuelles questions afin de faciliter votre accueil et votre intégration sur votre nouvelle commune de résidence.

Ce temps d'échange aura lieu
le vendredi 6 mars 2026 à 19h
à la Mairie, salle du Conseil.

► Vous recevrez une invitation personnelle
courant janvier.



INSTALLATION D'UN TOTEM

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Un totem a été installé au cœur de la commune, proche de la Gare Routière, ainsi que des plaques au complexe sportif et à la mairie, afin de garder en mémoire le passage de la Flamme Olympique sur notre territoire le 28 mai 2024. Cet événement historique, certainement unique, restera longtemps gravé dans l'histoire de notre commune.



Conçus et réalisés par l'entreprise TALON et MOREAU DECAPAGE de la Romagne.

LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE

ACCUEIL COLLECTIF

3 structures présentes sur la commune :

► Malice et Gribouillis - Micro Crèche

📍 27 rue de la Dordogne

📞 06.07.88.24.25

✉️ maliceetgribouillis@gmail.com

► Jardin des Sens - Maison des Assistants Maternels (MAM)

8 rue des Frênes

📞 06.64.62.90.13

✉️ mam.jardindessens@gmail.com

► Saute-Mouton - Halte Garderie

📍 Place de la mairie

📞 02.41.70.28.99

✉️ haltegarderie.laromagne@outlook.fr

ACCUEIL INDIVIDUEL

Liste des assistantes maternelles disponible via le Relais

Petite Enfance (RPE)

📍 18 rue d'Anjou 49280 Saint-Léger-Sous-Cholet

📞 02.41.56.46.94

✉️ petite.enfance@ocsigene.fr

Ou sur le site internet Assistants maternels 49:

🌐 www.assmat.maine-et-loire.fr/

Vous pouvez également retrouver l'ensemble des structures (collectives et individuelles) directement sur IntraMuros



PERMIS DE CONSTRUIRE

► Délivrés en 2025

DATE DU PERMIS	PÉTITIONNAIRE	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
01/02/2025	LEVRON Eddy et Katia	122 chemin de la Peltière	Surélévation garage et création d'une annexe
25/02/2025	Commune	Place des écoliers	Rénovation parking avec ombrières et abri vélos
27/02/2025	GIRON Valentin	22 rue des Charentes	Maison individuelle
14/03/2025	RAFIN Frédéric	116 chemin de la Peltière	Véranda
22/03/2025	FILLAudeau Victor	12 chemin du Bouchot	Maison individuelle
19/04/2025	CHIRON Loïc	1 rue de l'Abbaye	Carport
26/04/2024	ARRIAL Alexis	46bis rue de Bel-Air	Maison individuelle
26/06/2025	LENESTOUR Ismaël	Rue de Touraine	Local artisanal de stockage
17/07/2025	PEREIRA Andréa et CORREIA Quentin	18 chemin du Bouchot	Maison individuelle
25/07/2025	JAUNET Aymeric	11 rue du Vallon	Création d'un garage
02/09/2025	GUICHETEAU Alexis	7 rue de Bel-Air	Réhabilitation d'un bâtiment en maison d'habitation
10/10/2025	VERRIER Pierre	1033 route de la Sicarderie	Modification d'ouvertures, fenêtres de toit, démolition d'une partie des dépendances

BABY-SITTING

ALLAIN Emma 16 rue des Erables 06.30.23.24.83

DEHOUX Clélia 1 rue des Écoles 07.85.97.61.93

GROLLEAU Eden 5 rue des Sports 06.14.74.01.86

GUICHETEAU Lisa 12 rue Mozart 06.03.02.81.77

MORILLON Chloé 3 rue du Poitou 07.67.57.33.80

VENDE Lesly 32 rue du Commerce 06.51.72.02.73

CLAIRAND Emma 13 rue du Vallon 06.43.84.81.43

Tarif à négocier entre les parties

Les jeunes de 16 ans et plus qui sont intéressés par ce service doivent s'adresser à la Mairie de la Romagne

CONTACT

📞 02 4170 32 50

✉️ mairie@laromagne.fr



TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE GALERNE

► Tarifs 2027

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les tarifs applicables au 1er janvier 2027 comme suit:

PÉRIODES	TOUTES LES SALLES	BAR + SALLE	BAR + CUISINE	BAR
1 journée week-end ou jour férié été	1575 €	1260 €	1103 €	945 €
1 journée week-end hiver ou jour férié hiver ou en semaine été (-10 %)	1418 €	1134 €	993 €	851 €
1 journée en semaine Hiver (-20 %)	1260 €	1008 €	882 €	756 €
Location 2 jours été	1955 €	1564 €	1369 €	1173 €
Location 2 jours hiver (-10 %)	1760 €	1408 €	1232 €	1056 €

Une réduction de 30 % sera accordée aux Associations Romagnonnes:

PÉRIODES	80 %	70 %	60 %
1 journée week-end ou jour férié été	1103 €	882 €	772 €
1 journée week-end hiver ou jour férié hiver ou en semaine été (-10 %)	993 €	794 €	695 €
1 journée en semaine Hiver (-20 %)	882 €	706 €	617 €
Location 2 jours été	1369 €	1095	958 €
Location 2 jours hiver	1232 €	986 €	862 €

Une réduction de 20 % sera accordée aux Romagnons (particuliers, entreprises):

PÉRIODES	80 %	70 %	60 %
1 journée week-end ou jour férié été	1260 €	1008 €	882 €
1 journée week-end hiver ou jour férié hiver ou en semaine été (-10 %)	1134 €	907 €	794 €
1 journée en semaine Hiver (-20 %)	1008 €	806 €	706 €
Location 2 jours été	1564 €	1251 €	1095 €
Location 2 jours hiver	1408 €	1126 €	986 €

ST SYLVESTRE	
Particuliers et entreprises	
Commune et Hors Commune	2060 €
Associations romagnonnes (-15 %)	1751 €

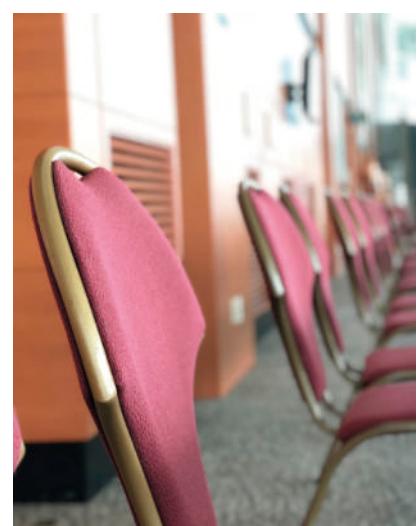
Caution: 1000 €

Tarif Été: du 15/04 au 15/10

Tarif Hiver: du 16/10 au 14/04

► Matériels manquants

Désignation		Désignation	
Assiette plate	4€	Fourchette	1€
Assiette plate à dessert	4 €	Ménagère sel et poivre	10€
Balai 1 m	25 €	Micro-ondes	100€
Balai ciseaux	105€	Pelle/balayette	5€
Bouilloire	45 €	Percolateur	550€
Broc versilia 1L	6€	Pichet isotherme inox 1,5 L	18€
Casier à verres avec réhausse	50€	Plateau 455x345 gris	10€
Chaise avec accroche	95€	Plateau table rond diamètre 180	150€
Chariot table 120 cm	300€	Ramasse couverts avec couvercle	15€
Chariot table 180 cm	400€	Table 120x80 cm	300€
Corbeille ovale 23cm rotin plastique	5€	Table 180x80 cm	400€
Couteau	2€	Tasse à café	2,50€
Cuillère à café	1€	Vaporisateur pour produit inox	5€
Cuillère à soupe	1€	Verre ballon 15cl	2€
Diable pour chaise	170€	Verre gigogne 9cl	1€
Distributeur à savon	50€		



Cette liste n'est pas exhaustive. Pour tout matériel non listé, le prix appliqué sera celui de la facture de remplacement ou de réparation (exemples : bassine, raclette, seau, tapis, grilles de cuisine, etc...).

LOCATION DES SALLES & DU MATÉRIEL

► TARIFS 2025

CIMETIÈRE	
Concession terrains	
30 ans/m ²	93 €
50 ans/m ²	134 €
Concession cases de columbarium 30 ans	
Concession cavurnes 30 ans	1240 €
Caveaux	1020 €
Vente de caveaux 2 cases	1075 €
Vente de caveaux 4 cases	2149 €
DIVAGATION D'ANIMAUX	
Forfait de prise en charge	70 €
Participation journalière	23 €
VENTE AU DÉBALLAGE	
Vente au déballage	23 €
DROIT DE PLACE MARCHÉ HEBDOMADAIRE	
Droit de place marché hebdomadaire	3,20 €
Branchemet électrique hebdomadaire	2,25 €
MATÉRIEL	
Location de vaisselle :	
- Vaisselle / couvert	1,29 €
- Verre	0,26 €
- 1 ou 2 assiettes	0,51 €
- Couteau, fourchette, cuillère à café, l'unité	0,15 €
- Tasse	0,26 €
- Autre vaisselle (saladier, plateau, pichet, etc...)	0,62 €
- Couvert pour plat (cuillère à soupe, fourchette), l'unité	0,15 €
Vaisselle / morceau manquant :	
- Couteau, fourchette, cuillère à café, cuillère à soupe, l'unité	1,24 €
- Verre	1,90 €
- Assiette	3,65 €
- Tasse	2,39 €
- Plat inox	7,18 €
- Saladier, corbeille	6,00 €
- Plateau, pichet inox 1 l	11,96 €
Cette liste n'est pas exhaustive. Pour tout matériel non listé, le prix appliqué sera celui de la facture de remplacement	
Tables, tréteaux et bancs, l'unité	gratuit
Tables polipro, l'unité	4,25 €
Tables polipro/caution par table	93 €
Chaises/unité à partir de 11 chaises	0,48 €
Gratuit jusqu'à 10 chaises	
VÉHICULE FRIGO	
Personnes privées romagnonnes :	
Forfait par jour pour 25 km maximum	73 €
Par kilomètre au-delà de 25 km parcourus	0,71 €
Associations romagnonnes :	
Forfait par jour pour 25 km maximum	gratuit
Par kilomètre au-delà de 25 km parcourus	0,71 €



SALLES BEL-AIR	
Locataires Romagnons	
Salle Bel-Air entière sans cuisine	153 €
Cuisine	66 €
Vin d'honneur Salle entière + cuisine	260 €
Réunion de famille après sépulture	gratuit
Associations romagnonnes	
Salle Bel-Air entière sans cuisine	123 €
Cuisine	50 €
Locataires hors commune	
Salle Bel-Air entière sans cuisine	345 €
Salle Bel-Air entière avec cuisine	457 €
Vin d'honneur Salle entière + cuisine	521 €
SALLE MUNICIPALE	
Locataires romagnons	
Salle Municipale entière	148 €
Vin d'honneur Salle entière	253 €
Réunion de famille après sépulture	gratuit
Associations romagnonnes	
Salle Municipale entière	123 €
Locataires hors commune	
Salle Municipale entière	348 €
Vin d'honneur Salle entière + cuisine	507 €
SALLE DES SPORTS	
Locataires romagnons	
Vin d'honneur	291 €
Locataires hors commune	
Vin d'honneur	576 €
Associations romagnonnes	
Manifestations extra-sportives dans salle de sports (sur décision du Conseil Municipal)	
PARC DE LA MAIRIE	
Locataires romagnons	
Vin d'honneur	161 €
Locataires hors commune	
Vin d'honneur	324 €
Pour les vins d'honneur, lorsque l'Espace Galerne est loué pour la journée, le prix de location d'une salle ou du parc pour un vin d'honneur est diminué de moitié Pour toute location de salle de 2 jours consécutifs (hormis Espace Galerne), le prix de location du 2ème jour est diminué de moitié	
TARIFS DIVERS	
Forfait associations pour 2026	505 €
Intervention du personnel technique / heure	49 €
CAUTION DES SALLES	
Salle Municipale	742 €
Salle Bel-Air	742 €



URGENCES

POMPIERS LONGERON	18 ou 112/02 41 46 68 95
GENDARMERIE Saint Macaire en Mauges	17 02 41 55 11 17
S.A.M.U	15
CENTRE ANTI-POISON	02 41 48 21 21

SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE 17 rue de la Mairie, La Romagne mairie@laromagne.fr / www.laromagne.fr Horaires d'ouverture: Lundi et vendredi: 9h-12h 30/13h 30-17h 30 Mardi, mercredi, jeudi: 9h-12h 30 samedi: 8h-12h Application Mobile INTRAMUROS.....		02 41 70 32 50
CONSEILLER NUMÉRIQUE: M. Rodolphe PHOU - GUIMBRETIERE numerique@ocsigene.fr		07 82 49 23 03

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES Mardis après-midi semaines impaires	COLLECTE TRI SÉLECTIF Mardis après-midi semaines paires
DÉCHETTERIE: ZI du Cormier Cholet	HORAIRES D'OUVERTURE: Du lundi au samedi: 9h 30 - 12h 00/14h 00 - 19h 00 Dimanche: 9h 30 - 12h 00

Cimetière: s'adresser à la mairie

SERVICE CULTUREL

BIBLIOTHÈQUE « POINT VIRGULE » 68 rue Nationale, La Romagne bib_romagne@choletaggloeration.fr	02 41 71 39 17
--	----------------

SERVICES SCOLAIRES

ÉCOLE PRIVÉE « L'ARC EN CIEL » Place Bel-Air/Directrice: Mme VIGOUROUX Odile laromagne.arcenciel@ec49.fr	02 41 70 32 17
PÉRISCOLAIRE/ACCUEIL DE LOISIRS « L'ÎLE AUX ENFANTS » 8 rue Bel-Air multiactenfance@orange.fr	02 41 70 66 80
RESTAURANT SCOLAIRE 8 rue Bel-Air cantinelaromagne@gmail.com	02 41 58 66 43 (répondeur)
HALTE GARDERIE « SAUTE MOUTON » 19 rue de la Mairie haltegardearie.laromagne@outlook.fr	02 41 70 28 99
MAISON FAMILIALE RURALE « LE VALLON » Rue des Sports/Directrice: Mme CHIRON Katia mfr.la-romagne@mfr.asso.fr	02 41 75 61 33

SERVICES PRESSE

COURRIER DE L'OUEST/ROY Bénédicte roy.benedicte@hotmail.com	
QUEST FRANCE/POIRIER Marie 1 ter rue Nationale, La Romagne marie.poirier@laposte.net	02 41 70 33 34
SYNERGENCES HEBDO 16 avenue Maudet/Cholet synergences-hebdo@choletaggloeration.fr	02 44 09 25 18

SERVICES PUBLICS

LA POSTE 37 rue Nationale, La Romagne Du mardi au vendredi de 9h à 12h Le samedi de 8h 30 à 10h 30	36 34
VEOLIA (eau de Cholet) 5 rue Pineau ou ZI du Cormier	02 41 29 47 65 09 69 32 35 29
PÔLE EMPLOI 24 rue du Carteron - Cholet	39 49
CENTRE DES IMPÔTS 42 rue du Planty - Cholet Lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h sur rendez-vous	02 41 49 58 20
SOUS PRÉFECTURE 30 rue Trémolière - Cholet	02 41 81 82 82
PÉFECTURE DE MAINE ET LOIRE Place Michel Debré - Angers	02 41 81 81 81



SERVICES MÉDICAUX

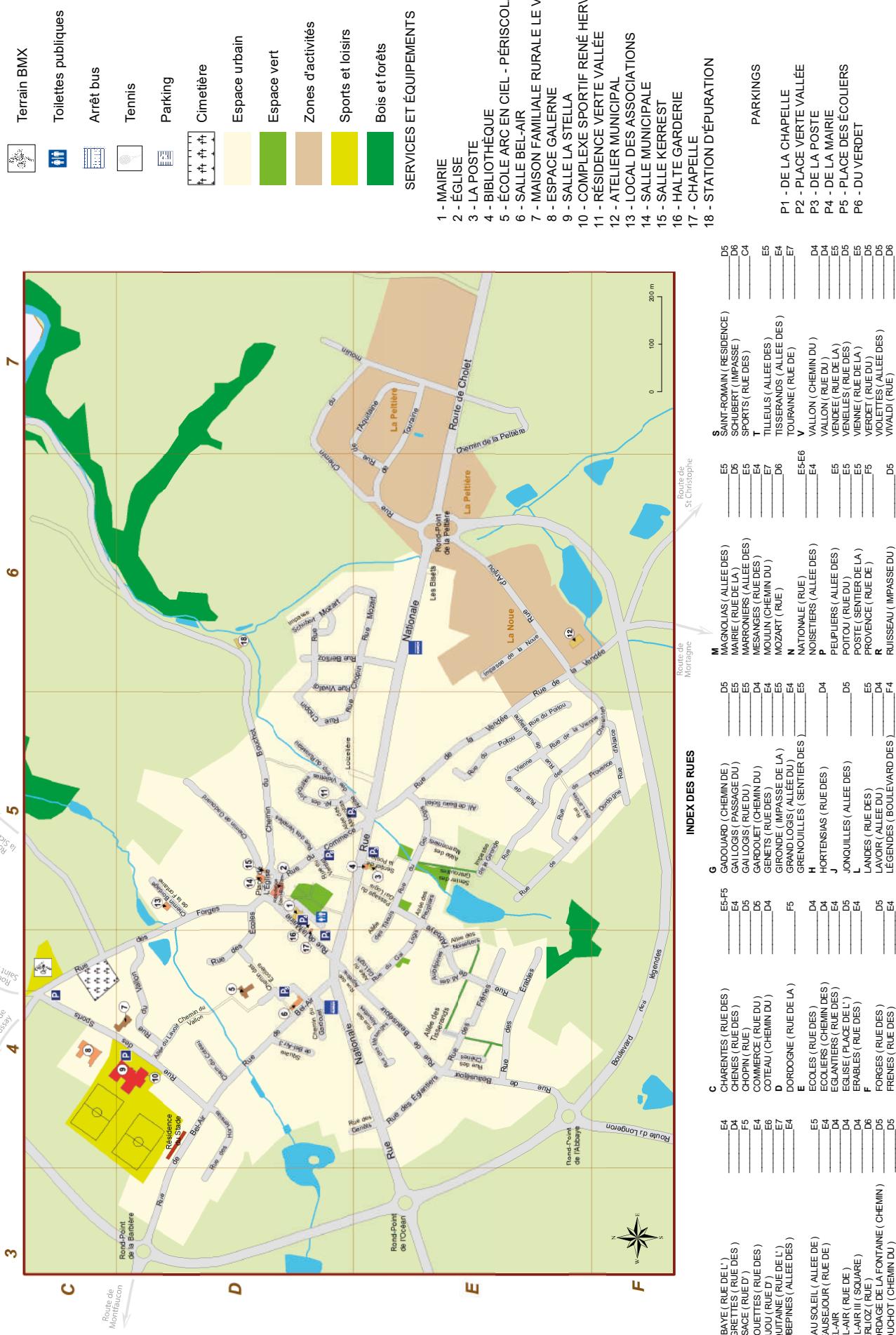
MÉDECIN: Dr Dragomir 44 rue Nationale * Pour les urgences (24/24 heures)	02 41 75 48 76 02 41 33 16 33
PHARMACIE LIMOUSIN-LUSSEAU 3A rue Nationale, La Romagne * Pour les pharmacies de garde pharmacielimousin@orange.fr	02 41 70 32 72 3237
SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (S.S.I.A.D) 40 bis rue Louis Prosper - Montfaucon-Montigné Permanences RDV du lundi au samedi de 8h 30 à 9h 00	02 41 64 67 68
INFIRMIÈRE: Mme Sophie GAUTIER	02 41 58 61 71
OSTÉOPATHE: Mme Sophie DENECHERE	07 82 92 70 73
SAGE-FEMME LIBÉRALE: Mme Amélie PEREIRA amelie.pereira-sf@orange.fr	06 44 90 00 73
KINÉSITHÉRAPEUTE : Mme Margaux ALAIN	06 72 71 44 80
ORTHOPHONISTE : Mme Laura COMBE	06 01 65 65 92

SERVICES SOCIAUX

CICAS (Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés) Lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures	0820 200 189
CAF 44, rue du Paradis - Cholet Lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures	0810 254 930
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 2 rue St Eloi - 49300 Cholet	3646
CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite de la Santé Travail) 44 rue du Paradis, Cholet Lundi au vendredi sur RDV 8h 30-12h 30/13h 30-16h 30	3960 depuis un fixe 09 71 10 39 60 depuis une box ou un mobile
M.S.A (Mutuelle Sociale Agricole) Beaupréau: 67 bis rue de La Lime sur R.D.V uniquement	02 41 31 75 45
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Lundi de 14 h à 16 h mercredi de 10h à 12h csinter.ram@orange.fr	02 41 56 46 94 Permanence téléphonique
PUÉRICULTRICE 28 rue Paul Bouyx - Cholet Le mardi de 14h à 16h 30 26 rue Maudet - Cholet Le mardi de 9h 30 à 12h	02 41 46 20 00
ASSISTANTE SOCIALE Maison départementale des Solidarités de Cholet 26 av. Maudet (en face des Halles) 2e étage du lundi au vendredi: 9h-12h 30/13h 30-17h 30 fermeture le jeudi matin	02 41 46 20 00
CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL 18 rue d'Anjou - 49280 St Léger sous Cholet	02 41 56 26 10
A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural) 5 bis rue de la Garenne - 49280 La Séguinière	02 52 21 02 58
SERVICE CULTUEL	
CURÉ: RAZAFINDA Odilon saintromainparoisse@wanadoo.fr	02 41 70 33 92
DIACRE: Michel CHARRON michel.charron8@orange.fr	06 20 03 72 89

-LA ROMAGNE-

Légende



ÉTAT CIVIL 2025

► NAISSANCES

19/4	BEN AZOUZ Yamen	1 rue des Erables
11/5	ALLAIN Ariel	9 rue Chopin
19/5	GANTOIS Aymeric	82 rue Nationale
25/5	RACAUD Gustave	6 rue des Alouettes
1/7	BRILLOUET Clotaire	485 route de Cholet "La Morlière"
24/7	GUERINEAU Mattéo	23 rue du Poitou
12/8	BAPTISTE Alec	180 chemin de la Terrelière
23/8	BEAUFRETON LECLERC Maël	29 rue des Charentes

En 2025, la commune a accueilli 24 naissances, 10 filles et 14 garçons. Seuls les noms des enfants dont les parents ont donné l'autorisation de parution figurent ici.



22/6	MARCHAND Adèle	39 rue des Charentes
8/9	LEPINE Apolline	6 rue des Charentes
2/10	GARMIER Céleste	1867 route de la Bonnière "La Petite Bonnière"
15/11	BEAUMARD Lola	31 rue du Gai Logis

► MARIAGES

1er février	AMIRI Mustafa et SARWARI Elisa
22 mars	SAMSON Clément et TEMPLÉRAUD Jackie
26 avril	LELOUP Guillaume et GODET Elodie
10 mai	TABUADA TAVEIRA Nelson et SECHE Marina
10 mai	LE PENNEC Grégory et BÉZIER Séverine
14 juin	BOUYER Guillaume et MICHAUD Anne-Claire
28 juin	CHARRIER David et BENETEAU Keity
16 août	BLOND Joshua et MARTINS Aurélie
20 septembre	MARTIN Mathieu et THIEULLENT Bérengère
20 septembre	BARON Kévin et HERVAULT Anaïs



27 septembre	ONILLON Adrien et PASQUIER Angéline
04 octobre	FLEURY Tristan et BOULARD Aurélie
18 octobre	WATHIE Cheikh Ibra et DIAGNE Ndeye Yeumbe
15 novembre	KHREIS Zaher et DÉPOULAIN Virginie

► DÉCÈS

13 février	Mme Marie BAUMARD épouse GRIFFON
20 mars	M. Elie RETAILLEAU
09 avril	Mme Bernadette GRIMAUD veuve PETIT
28 juin	M. François MARCHAND
23 août	M. Sébastien GRIFFON
18 octobre	Mme Gabrielle RAUTUREAU veuve GRASSET



Inhumés à La Romagne :

02 février	M. Jean-Claude CHARAUDEAU
28 février	Mme Marie POIRIER épouse VAILLANT
10 mars	M. Jean-Marie BARBAULT
1er avril	M. Paul FONTENEAU
02 mai	Mme Lydie BOURCIER veuve SUBILEAU
24 mai	M. Guy DÉFONTAINE
14 août	Mme Christiane FONTENEAU épouse BRANGEON
26 septembre	M. Éric LELAURE
1er décembre	Mme Jeanne AUDUREAU veuve TRICOIRE
04 décembre	M. MAILLET Paul
06 décembre	Mme Marie-Claude GAULTIER
15 décembre	Mme Anne ARRIAL veuve CHACUN

L'agenda 2026



JANVIER			AVRIL		
Vendredi 23	C.S.I : Remue Méninges	Salle Municipale	Jeudi 2	Club du Temps Libre : belote, bricolage et jeux divers	Salle Municipale
Vendredi 23 Samedi 24 et Dimanche 25	Culture et Loisirs : Représentaions Théâtre	Espace Galerne	Vendredi 3	C.S.I : Remue Méninges	Salle Municipale
Samedi 24	C.A.T.M : Assemblée Générale	Salle Municipale	Jeudi 9	Club du Temps Libre : petit concours interne, bricolage, jeux	Salle Municipale
Vendredi 30	C.S.I : Remue Méninges	Lieu à définir	Mardi 14	Don du Sang	Espace Galerne
Vendredi 30	Stella Sports Cycliste : Assemblée Générale	Salle Municipale	Jeudi 16	Club du Temps Libre : Repas du Club	Salle Bel-Air
Vendredi 30 Samedi 31	Culture et Loisirs : Représentaion Théâtre	Espace Galerne	Lundi 27	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente
FÉVRIER			Jeudi 17	Club du Temps Libre: Repas du Club	Salle Bel-Air
MAI					
Lundi 2	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente	Lundi 4	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente
Jeudi 5	Club du Temps Libre : belote, et jeux divers	Salle Municipale	Jeudi 7	Caravane LISA	Parking Résidence Verte Vallée
Vendredi 6	C.S.I : Remue Méninges	Lieu à définir	Jeudi 7	Club du Temps Libre : petit concours interne	Salle Municipale
Vendredi 6	Accueil des bébés nés en 2025	Salle Municipale	Mardi 19	Culture et Loisirs : Représentaion théâtre enfants	Espace Galerne
Dimanche 8	Sol' Esperança : Concert « Les Caboulots »	Espace Galerne	Jeudi 21	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels et jeux divers	Salle Municipale
Jeudi 12	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, jeux divers	Salle Municipale	JUIN		
Vendredi 13	C.S.I : Remue Méninges	Lieu à définir	Lundi 1 ^{er}	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente
Vendredi 13	Comité des Fêtes : Assemblée Générale	Salle Municipale	Jeudi 4	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels et jeux divers	Salle Municipale
Jeudi 19	Club du Temps Libre : Assemblée Générale	Salle Bel-Air	Jeudi 4	Multi Act' Enfance : Assemblée Générale	Salle de motricité
MARS					
Lundi 2	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente	Jeudi 11	Club du Temps Libre : petit concours, bricolage	Salle Municipale
Jeudi 5	Club du Temps Libre : petit concours interne, bricolage, jeux	Salle Municipale	Samedi 13 Dimanche 14	Foot : Tournois jeunes	Stade foot
Vendredi 6	C.S.I : Remue Méninges	Lieu à définir	Lundi 15	Multi Act' Enfance : Permanence inscriptions Périscolaire	Salle Bel-Air
Samedi 7	APPEL OGEC école « L'Arc en Ciel » : Collecte de ferraille	Parking de l'école	Lundi 15	Cantine : Permanence inscriptions	Salle Bel-Air
Samedi 7	E.S.R.R. : bal du foot	Espace Galerne	Jeudi 18	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, et jeux divers	Salle Municipale
Jeudi 12	Club du Temps Libre : petit concours interne, bricolage, jeux	Salle Municipale	Vendredi 19	Comité des fêtes : fête de la musique	Parc de la Mairie ou complexe selon temps
Vendredi 13	C.S.I : Remue Méninges	Lieu à définir	Samedi 20	CATM : repas	Salle Municipale
Samedi 14	M.F.R « Le Vallon » : Journées Portes Ouvertes	M.F.R « Le Vallon »	Samedi 27	Ecole « L'Arc en Ciel » : kermesse et défilé	Espace Galerne
Dimanche 15	Ecole « L'Arc en Ciel » : Loto	Espace Galerne	Lundi 29	Gymnastique Romagnonne : assemblée générale	Salle du Foot
Dimanche 15	Elections Municipales 1 ^{er} tour	Mairie	JUILLET		
Jeudi 19	Club du Temps Libre : petit concours interne, bricolage, jeux	Salle Municipale	Mercredi 1 ^{er}	Eveil Danse : A.G	Salle Municipale
Vendredi 20	Les Marcheurs Romagnons : Assemblée Générale	Salle Municipale	Vendredi 3	Badminton : A.G	Salle Municipale
Vendredi 20	C.S.I : Remue Méninges	Lieu à définir	Mairie de LA ROMAGNE		
Vendredi 20	Badminton : tournoi interclubs	Salle des sports	17 rue de la Mairie - 49740 LA ROMAGNE		
Samedi 21	Stella Sports Cycliste : Trail de la Moine	Salle des sports	Tél. : 02 41 70 32 50 / www.laromagne.fr		
Dimanche 22	Stella Sports Cycliste : Randomagnonne	Salle des sports			
Dimanche 22	Elections Municipales 2 ^{ème} tour	Mairie			
Samedi 28	Le Laiton Romagnon : Concours de palets	Salle des sports			
Samedi 28 et Dimanche 29	Danse : Gala	Espace Galerne			

